

# INTELLIGENCE TERRITORIALE

« Voies de Recherches en Sciences de l'Information & de la  
Communication :  
Le rôle de l'Information & l'observation des processus de communication  
dans l'élaboration du projet territorial. »

Résumé de l'Habilitation à Diriger des Recherches  
En Sciences de l'Information & de la Communication  
Soutenue le 12 décembre 2003 à l'Université du Sud Toulon-Var

**Directeur** : Professeur Philippe Dumas

## Jury

**Président** : Clément Paoli, Professeur, CESD, Université de Marne La Vallée

**Directeur** : Philippe Dumas, Professeur, LePont Je 196, Université du Sud Toulon-Var

**Rapporteur** :

Pierre Lévy, Professeur, Titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en Intelligence Collective, Université d'Ottawa

Ioan Dragan, Professeur, Université de Bucarest, Directeur du Centre d'Etude des Médias et des Nouvelles Technologies de Communication

**Membre**

Tony Tschaeglé, Professeur, Lamic, Université de Nice Sophia Antipolis.





## **Remarque liminaire**

---

Nous ne présentons ici qu'un résumé de notre Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information & de la Communication dirigée par le Professeur Philippe Dumas et soutenue le 12 décembre 2003 à l'Université du Sud Toulon Var. Par ailleurs, le diaporama de notre présentation est accessible sur le site internet du laboratoire I3m (<http://i3m.univ-tln.fr>).

Cette contribution emprunte à de nombreuses disciplines et auteurs illustrant en cela les propos de Daniel Bounoux dans « Naissance d'une interdiscipline ? » (SIC, *Textes essentiels*, Larousse, 1994.)

Nous avons inséré à la fin de ce document plusieurs articles publiés. Ceux-ci sont destinés à illustrer nos Recherches et prolonger nos travaux.

**Yann Bertacchini**, [bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

Maître de Conférences, HDR

Université du Sud Toulon –Var

Laboratoire i3m-Equipe d'Accueil 3820

*« Toute la maladie du siècle présent vient de deux causes. Le peuple porte au cœur deux blessures. Tout ce qui était n'est plus. Tout ce qui sera n'est pas encore. Ne cherchez pas ailleurs le secret de nos maux. L'on ne sait à chaque pas qu'on fait si on marche sur un débris ou sur une semence ? »*

Alfred de Musset, *Les Confessions d'un enfant du siècle*, (1836)



## Organisation de notre contribution

---

Cette dernière était organisée en trois chapitres principaux d'ampleurs inégales. Le premier chapitre, intitulé *Cadre général*, présentait plutôt le point de départ de notre questionnement ; l'autre intitulé *Vers un nouveau paradigme (à l'origine de la recomposition du territoire)* présentait les trajectoires territoriales aujourd'hui imaginées à partir de la diffusion des Tic. Le dernier chapitre intitulé *la communication territoriale* présentait les éléments à l'origine du glissement vers le concept de territoire de flux, de la représentation des liens entre acteurs et de la virtualisation des espaces. Enfin, en guise de conclusion intermédiaire, nous posons l'objectif principal de ce travail : la définition de l'intelligence territoriale.

Le sommaire du Mémoire était le suivant.

### SOMMAIRE

<b>Chapitre 1 CADRE GENERAL DE L'OUVRAGE</b>	<b>09</b>
<b>Présentation de l'ouvrage</b>	<b>11</b>
<b>Le problème soulevé dans cet ouvrage</b>	<b>17</b>
<b>Introduction au débat</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 2 VERS UN NOUVEAU PARADIGME</b>	<b>56</b>
<b>Le partage des informations &amp; le contexte positiviste</b>	<b>59</b>
<b>Le cadre méthodologique</b>	<b>93</b>
• Mesurer la distance	
• Penser la durée	<b>113</b>
• Mémoriser le virtuel	<b>128</b>
<b>La démarche</b>	<b>143</b>
<b>Chapitre 3 LA COMMUNICATION TERRITORIALE: UN PROJET LOCAL, SOCIAL DE TRANSMISSION &amp; D'ACQUISITION D'UNE INFORMATION</b>	<b>169</b>
<b>De l'objet spatio-temporel au concept de territoire de flux</b>	<b>176</b>
• Masse-Energie-Information	
<b>Une illustration du concept de territoire de flux : la représentation des liens entre les acteurs locaux</b>	<b>196</b>
Mesurer la distance	

**De la virtualisation de l'espace aux artefacts en communication** 214  
Saisir le virtuel

Vers l'intelligence territoriale **LE TERRITOIRE, UNE ENTREPRISE D'INTELLIGENCE COLLECTIVE A ORGANISER VERS LA FORMATION DU CAPITAL FORMEL LOCAL.** 225  
Penser la durée

**Bibliographie** 253

## Organisation du Chapitre 1

---

Le chapitre 1 présentait donc le cadre général de notre contribution. Il était organisé en plusieurs *temps*. Nous en présenterons ici de courts extraits.

- Le premier intitulé : *Présentation de la contribution*, a pour but de plonger le lecteur dans notre processus de construction de l'objet de recherche. Il présente, dès ce stade, notre contribution originale, nos recherches actuelles et futures dans le domaine des S.I.C.
- Le deuxième intitulé : *le problème soulevé*, a pour but de présenter les aspects pratiques et théoriques des situations d'information et de communication du système territorial.
- Le troisième intitulé : *introduction au débat*, situe l'objet de recherche, le territoire, entre théorie et pratique ainsi que la généalogie de notre recherche
- En épilogue, les voies de futures recherches.

## **En propos introductifs : le cadre général de notre contribution**

---

Maître mot de ce début de siècle, la mobilité des biens et des personnes a bouleversé la vision statique du territoire ainsi que le contexte urbain<sup>1,2</sup>. Le brouillage des territoires et des références spatiales qui résulte de ces mobilités pose problème au politique et à tout acteur local dans la mesure où ceux-ci fonctionnent sur la délimitation territoriale de leurs compétences. Pourtant, le brouillage des territoires n'exclut nullement des modes de coordination plus ou moins invisibles<sup>3</sup>.

L'espace invisible<sup>4</sup> prend un poids croissant. L'espace public se réduit de moins en moins à un espace physique supposant des rues et des places. L'espace médiatique avec les débats qu'il promeut joue un rôle de plus en plus important.

La dynamique territoriale contemporaine suppose une communication double : *bottom up et top down*. La première forme de communication donne des conditionnements descendant du haut vers le bas alors que la seconde exprime des appropriations qui font remonter une volonté de contrôle allant du bas vers le haut.

L'émergence récente du concept de développement durable a fait évoluer la vision des problèmes sur le territoire et rendu plus complexe encore sa gestion. Il est devenu évident pour les acteurs de la gestion de l'espace physique et virtuel que la maîtrise de cette complexité nécessite l'utilisation d'une quantité plus grande d'information de qualité sur le territoire.

---

<sup>1</sup> Benoit, JL et alii, *La France redécoupée*, p 114, Belin, 1998.

<sup>2</sup> Bertacchini, Y., *Territoire et Territorialités*, vers l'intelligence territoriale –volet 1- Collection *Les E.T.I.C*, 200 pages, 2002.

<sup>3</sup> Rémy, J., « Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité. », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, pp 171-200, 2000.

<sup>4</sup> Mumford, L., *Le déclin des villes*, Paris, éd.France-Empire, pp.91-249, 1970.

Le besoin accru d'information a suscité la mise en œuvre de différentes techniques d'acquisition de donnée : récepteurs GPS en géodésie par exemple. Les méthodes utilisées dans l'évaluation et la gestion des territoires issues de la recherche opérationnelle, de l'analyse coût-bénéfice et qui avaient dominé l'analyse de la décision n'ont pas toujours été au niveau des attentes<sup>5</sup>. Ces méthodes offrent des solutions satisfaisantes aux problèmes structurés, faciles à isoler de leur contexte mais échouent face aux problèmes plus complexes et peu structurés, dont font partie la plupart des problèmes décisionnels territoriaux.

---

<sup>5</sup> Gonod, P., cite : « *Le barrage d'Assouan en Egypte avec toutes ses conséquences néfastes sur la vie de la paysannerie égyptienne et sur l'environnement malgré une augmentation substantielle de la production agricole.* »

## **Le système territorial, s'inscrit dans la complexité**

---

Notre objet de compréhension et d'évaluation est le système territorial éminemment complexe dont chaque composante, chaque acteur, chaque intervenant est en totale interaction avec les autres et avec l'environnement, en même temps qu'il est ouvert sur un environnement extérieur spatial et temporel. La traditionnelle approche « linéaire » devient impossible, pour céder la place à une approche multidimensionnelle, « matricielle », selon l'expression empruntée à Morin. L'analyse multicritère est bien adaptée à l'analyse et à l'évaluation d'impacts quantitatifs ou qualitatifs, relatifs à des projets territoriaux. Ce mode d'analyse est aussi bien approprié aux processus décisionnels correspondant à des choix collectifs et permet d'améliorer le processus décisionnel où les points de vue des groupes socio-économiques concernés ou touchés par un projet. Cette nécessité se trouve renforcée par l'adoption de nouvelles lois : la *National Environmental Publicity Act* (1969) aux Etats-Unis est fondatrice et est venue imposer une analyse multicritère.

En France, afin d'esquisser une réponse à cette complexification évoquée et de favoriser les relations entre les acteurs territoriaux, trois lois fondamentales se proposent d'organiser le territoire et constituent un chantier majeur de la 11<sup>e</sup> législature. Nous les positionnons par rapport à leur cadre d'application et indiquons leur objectif principal :

- 25 juin 1999 : loi Voynet

Cadre d'application : «AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE»

Objectif : *Création de territoires de concertation et de contractualisation*

- 12 juillet 1999 : loi Chevènement

Cadre d'application : «COOPERATION INTERCOMMUNALE»

Objectif : *Cadre institutionnel pour aménager et développer un territoire*

- 13 décembre 2000 : loi Gayssot

Cadre d'application : «SOLIDARITE ET RENFORCEMENT URBAINS»

Objectif : *Outils de planification pour une cohérence de l'aménagement et le développement d'un territoire*

Le territoire est généralement décrit<sup>6</sup> comme un ensemble de lieux chacun doté de caractéristiques propres. Pourtant, le territoire est aussi un ensemble de flux qui relie les lieux et les constituent en système interdépendant. L'analyse des flux dévoile les différenciations, les coopérations et les concurrences entre les lieux.

Dans l'espace émergent -le territoire numérique en est une des formes- la dynamique des réseaux se combine avec la constitution de milieu au sens que lui donne Durkheim<sup>7</sup>. Ces réseaux s'imbriquent et nous pouvons distinguer les réseaux topologiques et topographiques. Les premiers créent de la discontinuité alors que les seconds créent de la continuité.

L'approche microsociologique Goffmanienne<sup>8</sup> et les taxonomies associées nous aident à mieux cerner les territoires mobiles, leurs effets sociaux et en quoi ils sont socialement déterminés.

Notre contribution, dans le cadre de cette Habilitation à Diriger des Recherches, vise à exposer la lente maturation qui a prévalu dans la définition de l'*intelligence territoriale* et, ceci en prolongement du programme MAINATE initié en 1996, des Rencontres Internationales 'Tic & Territoire : quels développements ?' organisés depuis 2002 ?. Nous allons nous intéresser à la compréhension des réaménagements territoriaux et aux paramètres qui président à la restructuration des échanges sociaux. Nous serons amené à évoquer le phénomène de mobilité spatiale et sa relativité. Nous traiterons des interrogations suscitées par les Tic et les liens entre les mobilités virtuelles et spatiales<sup>9</sup>. Enfin, nous nous interrogerons sur la

---

<sup>6</sup> Savy, M., « Fret, logistique et polarisations urbaines », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, p 23, 2000.

<sup>7</sup> Durkheim, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Puf, 1917.

<sup>8</sup> Goffmann, E., *Les relations en public*, p 43 et sq, 1973.

<sup>9</sup> Donath, J.S., « *Identity and deception in the virtual community* », in P.Kollock & M.Smith eds, *Communities in Cyberspace*, Londres: Routledge, 1998.

pertinence des échelles et des métriques dans la définition de la taille d'un espace malmené entre vitesse et rupture, à la signification de cette taille. La question de l'échelle renvoie aux postures d'action et d'observation. La problématique des métriques souligne la diversité des manières de mesurer et de gérer la distance entre les objets territoriaux et les acteurs eux-mêmes. Nous évoquerons les anticipations permises par l'*Intelligence Territoriale*. Enfin nous définirons l'intelligence territoriale ainsi que les perspectives ouvertes en Sciences de l'Information et de la Communication par ce champ de Recherche<sup>10</sup> et comment l'*Intelligence Territoriale* peut devenir une voie pour les territoires dans la République.

---

<sup>10</sup> Reconnu par le Cnu -71<sup>e</sup> section- de la discipline en 2005.

## **La problématique soulevée dans notre contribution**

---

Pour beaucoup, les nouvelles possibilités offertes par les TIC<sup>11</sup>, et particulièrement l'ordinateur relié à Internet vont permettre à tous les acteurs et à chacun de communiquer, de participer au projet de territoire et diffuser les savoirs locaux (Otlet, 1934-1989), (Vannevar, Bush, 1945-1991), Nelson (1981), dans « un village planétaire », (Mac Luhan, 1962). Ce projet, d'un « échange participatif », d'une « intelligence collective » qui se déploierait à l'infini (Lévy, 1994) semble possible aujourd'hui via l'association du multimédia à l'ordinateur distant ou local qui est plus qu'un nouveau média ou la somme des autres (Agostinelli, 2001). Il n'est donc plus une « machine à communiquer » (Breton, 1992), car il offre de nouvelles modalités pour le développement des « autoroutes de la communication » (Al Gore, 1992)<sup>12</sup>, et des « autoroutes de l'information ». (Thery, 1994) ; (Blanquet, 1995) ; (Sandoval, 1995)

Bon nombre d'acteurs et d'observateurs se sont laissés séduire par ce discours qui s'est construit en dix ans et dont la valeur prédictive ou prédictive<sup>13</sup> et l'irréversibilité semblent incontestable : grand public, médias, chercheurs. Ainsi l'homme, et par là, ses projets et réalisations seraient déterminés par la technique qui lui demanderait toujours plus afin d'abandonner ses modèles actuels de socialisation, de communication, d'apprentissage au profit d'une architecture technique globale d'échanges d'informations numérisables (le P.A.G, 1998<sup>14</sup>) ; (Sutter, 1998) ; (Lévy, 1994) que l'on peut diffuser et répartir sur l'Internet.

---

<sup>11</sup> Un ordinateur associé à un réseau local ou distant qui forme l'ensemble support de messages.

<sup>12</sup> Le Vice-Président lance, le 11 janvier 1993, le programme des « autoroutes numériques »

<sup>13</sup> Discours d'accompagnement ou d'évangélisation puisque *Dieu créa Internet* (Huitema, 1996)

<sup>14</sup> Plan d'Action Gouvernemental : [www.france2.fr : événement/planinfo.htm](http://www.france2.fr : événement/planinfo.htm)

Quel que soit le dispositif informatique et technique associé au projet territorial, il convient de considérer l'objet technique comme un des acteurs d'un « *système socio-technique* » (Akrich, 1993) qui interfère dans les interrelations des acteurs des systèmes et auquel les membres de la communauté territoriale attribuent des intentions communicationnelles ainsi que des moyens pour appréhender autrement les situations de communication.

Le complexe territorial ne peut être réduit à une science descriptive exacte ou à un dispositif technique: les intervenants sur un territoire, de l'expert à monsieur *Tout-le-monde*, détiennent des connaissances fragmentaires, imprécises et incertaines. Ces connaissances se sont forgées à partir, des informations dont ils ont pu disposer ou qu'ils ont produites, d'une histoire locale. Ces connaissances renvoient aux émetteurs-récepteurs techniques que sont les TIC et aux émetteurs-récepteurs sociaux que sont les occupants physiques du territoire. Ces intervenants ont capitalisé un trésor cognitif qui leur est spécifique, enrichi par des évaluations et jugements personnels, des expériences passées et en cours, un ensemble d'heuristiques progressivement intégrées et plus ou moins dominées.

Le trésor cognitif ainsi amassé par les intervenants locaux n'est généralement ni entièrement cohérent, ni entièrement rationnel, ni même entièrement clair. Les connaissances sont incomplètes. Nous venons de poser les principes de l'incertitude relative qui préside dans une démarche d'appréciation d'un territoire et plus spécifiquement, du *rôle de l'information et de l'observation des processus de communication dans l'élaboration du projet territorial*, sous titre de notre Habilitation à Diriger des Recherches.

L'enjeu pour les S.I.C est donc de dépasser le discours ou les certitudes (Scardigli, 1992) ; (Virillio, 1995,1996) ; (Ellul, 1990) qui font des TIC, et particulièrement de l'ordinateur, un objet technique promoteur et que dénonce Winkin (1997) à savoir, la « *pensée tuyau* ».

*« Quel que soit l'outil, la communication ne peut pas se réduire à l'histoire d'une transmission de message (...) même quand il n'y pas ou plus de messages, la communication se poursuit à un autre niveau, sur une autre modalité, au sein de systèmes (...) »<sup>15</sup>*

Au sein de ces courants et position, nous situons nos travaux sur un corps d'hypothèses cohérentes en particulier l'hypothèse systémique et constructiviste prise dans le cadre théorique de 'l'approche compréhensive en SIC' que propose Mucchielli (2003) et le paradigme de la complexité de Morin (2005). Pour mieux cerner et appréhender ce système complexe, imprécis et incertain qu'est le territoire, il nous revient de diversifier nos angles d'approche. A ce propos, R.Kleinsmager (1999) rappelle au sujet de la pluralité de la dynamique de recherche :

*« La pluralité de la dynamique de recherche s'exprime tant sur le plan des processus discursifs (dialectique, quantification, phénoménologie, méthode hypothético-déductive), que des cadres de références (cadre positiviste, fonctionnaliste, structuraliste), des cadres d'analyse (typologies, systèmes, modèles et structures) ou des modes d'investigations (études de cas, études comparatives, expérimentation, simulation) »*

J.de Rosnay (1995) qualifiait de « microscope » l'approche systémique, considérant que si le microscope était l'outil idéal pour voir le « petit », son outil était parfaitement adapté pour « voir le complexe ». Nous pensons que pour appréhender un système complexe, il faut diversifier les approches.

En effet, le complexe local que nous avons à interroger, à observer, à représenter est un espace géographique flou :

- -les éléments qui en sont les composantes appartiennent plus ou moins à ce complexe local;
- -les variables qui en composent la structure sont l'ensemble des attributs quantitatifs précis et certains ;

---

<sup>15</sup>Winkin, Y., « Les technologies de l'information et de la communication : pour quelles sociétés ? », communication orale à l'Université de Technologie de Compiègne, 28-30 avril 1997.

- -la fonction d'appartenance des composantes à l'espace imprécis est définie à partir de variables de la structure ;
- -la configuration est celle d'un espace non homogène, non forcément continu ;

La relation d'espacement entre tout couple de composantes n'obéit plus aux conditions de distance. Dans ce cadre précis, l'espace, le système territorial, n'est plus métrique, il traduit la proximité des acteurs, l'intelligence collective disponible, mobilisable. Mais pas plus que les acteurs locaux lorsque 'ils ne coopèrent pas, les Tic vont résoudre cette difficulté. Nous pensons que le seuil critique de la coopération territoriale est la confiance. Nous en exposerons les hypothèses sous-jacentes. Nous présenterons plus en avant dans notre contribution pourquoi nous avons été amenés à élaborer le concept de territoire de flux dans un essai de modélisation du territoire.

En effet, l'analyse réseau peut nous aider dans l'observation et la représentation de cette complexité. Les sciences sociales l'utilisent, entre autres, pour décrire un ensemble plutôt complexe de liens entre des personnes ou des groupes sur un territoire, ou encore, plus précisément, pour rendre compte des relations cachées, clandestines, déviantes de ces personnes et de ces groupes. Nous retiendrons, comme nombre d'auteurs, deux grands types: les réseaux techniques et territoriaux d'une part, et les réseaux sociaux d'autre part. La plupart du temps, ils ont fait l'objet d'analyses séparées. Notre propos consistera à suggérer que les différents types de réseaux techniques et territoriaux, d'abord spécifiques et séparés, sont toujours plus intégrés grâce à l'informatique<sup>16</sup>. Quant aux réseaux

---

<sup>16</sup> Bertacchini Yann., Dumas, Philippe. «*How to federate some local resources by developing new links ?* », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.

sociaux, bien que fréquemment analysés en eux-mêmes (Rheingold, 1993), ils sont de plus en plus articulés<sup>17,18</sup>.

---

<sup>17</sup> Rapoport, A., « Some problems relating to randomly constructed biased networks. » In P. Holland & S. Leinhardt (Ed.), *Perspectives on social network research* (pp. 119-136). New York: Academic Press, 1979.

<sup>18</sup> Smith, M-A., « Measuring the social structure of the Usenet. » In P. Kollock & M. A. Smith (Ed.), *Communities in cyberspace* (in press). Berkeley, CA: University of California Press, 1997.

## **Une contribution originale pour les Sciences de l'Information & de la Communication**

---

L'information et les processus de communication associés, forment un champ de recherche qui se distingue des autres par son omniprésence quelle que soit la situation ou le contexte d'investigation. S'agissant de notre objet, le territoire, ce sont les sources d'énergie les plus stratégiques. Dès lors, conduire une recherche en communication peut nous amener à étudier la communication interindividuelle et dans les groupes ; la mondialisation et la notion de territoire ; des phénomènes sociologiques et culturels...La communication lui demande de se placer dans un champ plus large que celui de son objet d'étude. La communication peut être envisagée par d'autres champs de recherche, comme une donnée socio-historique commune et naturellement donnée mais, c'est aussi un objet de recherche pour chercheur en SIC. Celui-ci peut effectivement la considérer comme *donnée*, mais ce qui est donné n'est pas forcément naturel, il peut être *construit* par les paradigmes auxquels les différents chercheurs se réfèrent historiquement et socialement.

Cette vision *élargie* de la communication, à la fois donnée et construite, sert d'environnement naturel du point de vue de l'épistémologie et du travail scientifique plus spécifique du chercheur. Le paradigme émergent de cette vision permet de son côté, de clarifier les rapports qui existent entre le contexte et la communication. Notre approche s'insère dans le paradigme de la complexité et nos réflexions sont réalisées dans une perspective systémique et constructiviste en référence aux travaux de Bateson, Goffman, Morin, Vygotski, Watzlawick et à ce qu'il est convenu d'appeler « *la Nouvelle Communication* ».

Nous travaillons suivant les quatre principes de l'école de Palo Alto :

-dans un système de communication, tous les acteurs sont en interaction les uns avec les autres (*on ne peut pas ne pas communiquer*, Watzlawick)

-ces interactions se produisent selon des modalités bien spécifiques et tendant globalement à l'équilibre général du système. C'est la fonction de régulation homéostasique que l'on retrouve chez Morin.

-Toute interaction produit des effets de rétroaction. Deux modes de rétroaction sont possibles selon que la régulation contrarie ou renforce l'effet de l'information d'entrée sur l'information de sortie : (a) la rétroaction positive qui conduit au changement par une perte de stabilité et d'équilibre, (b) l'information amplifie la déviation.

-chacun des acteurs de l'interaction possède un champ spécifique qui établit les limites de son identité culturelle et symbolique alors que toute situation de communication correspond à un cadre, un point de vue particulier de la relation qui doit être construite mutuellement selon les mêmes modalités ou règles. Si deux cadres se chevauchent, il y a ce que l'on appelle des paradoxes ou des contradictions (effets de *double-bind*) que la vie quotidienne peut éliminer en recadrant les réalités divergentes.

Dans le domaine des TIC, une autre contrainte détermine le travail du chercheur. Les TIC sont des outils qui permettent de diffuser et partager des informations plus vite, plus loin, mais on peut supposer que pour certains l'important n'est pas d'apprendre mais d'échanger c'est-à-dire de communiquer. L'intérêt d'un tel positionnement ne se limite plus à la seule information mais dans la construction de la communication et des processus associés, dans « *l'acte en train de se faire* ». Pour cela, l'étude du milieu dans le milieu dans lequel se construit la communication, c'est-à-dire l'étude du « *système écologique* » dans laquelle elle s'inscrit, demande une description simultanée du contexte et de la communication.

Nous appelons « *système écologique* », le milieu d'émergence d'une situation particulière de communication qui prend en compte les objets (intellectuels ou non) dont la présence est indispensable bien qu'ils ne relèvent pas directement de la mise en œuvre de celle-ci.

Depuis la diffusion et l'introduction des TIC au sein du territoire, organisation non marchande mais désormais soumise à concurrence, nous nous sommes intéressés aux situations ainsi créées et, de façon centrale, à la relation entre énergie et information. Nous avons régulièrement entendu l'expression suivante « *l'information passe bien* » ou bien « *il s'agit d'un problème de communication* » et noté que ce terme linguistique imprécis était parfaitement compréhensible par des acteurs locaux de nature et de culture différentes. La souplesse sémantique d'un terme flou étant plus à même de traduire les situations du monde réel, où règnent naturellement la demi-teinte, l'imprécis et le vague.

Tout système territorial est un système d'énergie qui peut s'exprimer en termes d'information et traduit la capacité du territoire à formuler son projet de développement lorsque le processus de communication est avéré. De notre point de vue, nous défendons l'hypothèse que l'information et les processus de communication associés, sont les sources d'énergie les plus stratégiques du territoire, qu'ils fondent notre vision de l'Intelligence territoriale.

## **Généalogie de notre recherche**

---

Depuis la réalisation d'un DEA intitulé « Décision d'implantation & Développement local », notre problématique étudiait la création, par les acteurs, de signification de l'information territoriale et nous écrivions qu'elle est au centre des phénomènes territoriaux d'auto-organisation et de développement. Cette série d'études menées sur le système territorial a été initiée lors de l'implantation d'un département pilote d'I.U.T<sup>19</sup> « Services & Réseaux de Communication » sur un territoire vierge de toute implantation universitaire à Saint-Raphaël (Var, France) et la publication d'un rapport intitulé 'les critères déterminants dans l'implantation d'activités'. Nous étions confrontés au défi d'en réussir l'ancrage local alors même que la formation dispensée était avant gardiste puisqu'elle préfigurait l'émergence des métiers numériques alors qu'internet pointait à peine. Par la suite, nous étions en situation d'acteur-observateur dans le cadre de l'élaboration d'un Pacte territorial en Dracénie. Ce plan d'action concerté couvrait un secteur géographique de 48 communes varoises. Pendant cette recherche, nous avons aussi été impliqué dans l'élaboration d'une démarche qualité qui a précédé une phase d'intégration et de diffusion sur l'aire de Fréjus-Saint-Raphaël aujourd'hui constituée en Communauté d'Agglomération. Dans le droit fil de cette veine de Recherche, nous aurions pu tout aussi bien mentionner l'étude de la technopole Sophia-Antipolis (2003), le projet du PLIE d'Aurillac, la ville de Gounpo (Corée), la 'Mission d'audit & de veille régionale' pour le Conseil Régional Paca (2005), la direction de thèse de Philippe Herbaux<sup>20</sup>(2006), le projet de Marion Consalvi<sup>21</sup>(2004) etc. Nous

---

<sup>19</sup> Le Prof Dumas en était le Directeur.

<sup>20</sup> Herbaux, Ph., « L'intelligence territoriale : d'une représentation générale à un concept de finalité. », Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information & de la Communication, laboratoire I3m-EA3820, Université du Sud Toulon-Var, mai 2006.

<sup>21</sup> Consalvi, M., « Mise en valeur de l'information et partage des connaissances. », laboratoire I3m-EA3820, Université du Sud Toulon-Var, 2004.

avons consigné en annexe des travaux qui ont prolongé ces actions et recherches. La quasi-totalité de ces Recherches peut être qualifiée de Recherche-Action, Recherche-Intervention.

Nous avons commencé par constater que le territoire est composé d'éléments très différents et tous porteurs de sens. Par conséquent et à partir de ce constat, il nous a semblé particulièrement opportun d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées (Thomas, 1999). Nous avons nommé ce modèle agrégatif, un méta-modèle (Major, 1998,1999).

Au cours de cette contribution, nous nous sommes référés à ce méta-modèle et compléterons sa présentation au fil de notre travail. Ce méta-modèle se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre :

- celui de la matière physique (premier niveau);
- celui de l'information (deuxième niveau);
- celui de l'identité (troisième niveau).

Il ne faut pas considérer ces niveaux comme des couches indépendantes mais comme des ensembles imbriqués de nature différente. C'est là toute la difficulté de la compréhension du fonctionnement du modèle. Enfin, ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système par l'explicitation de la dynamique de complexification qui peut le faire évoluer vers des niveaux de complexité croissante (Schwarz, 1997). Le territoire peut être considéré comme répondant à ces critères.

Deux types d'approches complémentaires caractérisent ce méta-modèle :

-une approche descriptive s'appuyant sur une description en trois niveaux irréductibles: celui des objets physiques, celui de l'information quantitative et qualitative, celui du tout ou de l'émergence du projet;

-une approche dynamique rendant compte de l'évolution du système dans le temps, par l'existence à chacun des trois niveaux précédents d'une spirale

d'évolution comprenant quatre étapes (dérive tropique, aléa, métamorphose, stabilité), spirale intégrée dans une hélice parcourant les trois niveaux et induisant ainsi des niveaux de complexité conduisant vers l'autonomie<sup>22</sup> (Schwarz, 1997). Le fonctionnement de cette entité repose sur l'interaction de nombreux acteurs directs et indirects. Lorsque il y a existence d'interactions locales, celles-ci, peuvent appartenir au domaine de 'la concertation territoriale' ou au domaine de 'la politique territoriale concertée'. Il faut donc distinguer "concertation territoriale" et "politique territoriale concertée" (Major, 1998), (Bertacchini, 2002).

La concertation territoriale se révèle être, en fait, un processus de mise en commun d'objectifs que le groupe en charge de l'aménagement territorial doit partager ou en tous cas qu'il doit faire sien.

Alors qu'une politique territoriale concertée peut être le résultat effectif de cette réflexion et engage les acteurs dans une coordination territoriale. Cette coordination est un processus rationalisant de vision du monde qui s'applique sur le territoire. Nous en avons tiré trois constats:

- La concertation territoriale s'appuie sur le principe d'un «modelage mutuel d'un monde commun» par l'acte de communiquer, véritable «réseau de gestes conventionnels», dans un jeu de recherche de communauté d'intérêt et d'affirmation d'identité.
- L'objet territorial, qu'il soit physique, abstrait ou symbolique, joue un rôle central et permet de matérialiser le lien social et ses enjeux éventuels entre les acteurs sur le territoire.
- La définition d'un dispositif socio-technique d'information et de médiation local peut aider les acteurs locaux à la compréhension

---

<sup>22</sup> Op.Cit

récioproque par l'apprentissage via l'instauration d'un réseau physique et/ou virtuel de compétences locales.

Quoiqu'il en soit, l'objet territorial joue un rôle d'intermédiaire dans la relation sociale, car il sert de support à l'interaction. La territorialité est vécue comme sens donné au territoire et l'appropriation des ressources locales.

## **Nos voies de recherches futures en Sciences de l'Information et de la Communication**

---

La priorité donnée à l'information et au processus de communication se justifie selon nous par l'évidence, que dans le village planétaire qui est le notre, en cette époque de compétition impitoyable des territoires et de stratégies de marketing territorial certes fortes mais insuffisantes, l'information représente de plus en plus le fondement, l'expression, l'arme et la manifestation incontournables de tout pouvoir territorial.

A l'instar de Mattelart (2001)<sup>23</sup>, nous posons le principe d'équivalence entre l'énergie d'un système territorial et sa capacité à appréhender et à maîtriser toute l'information dont il a besoin. Nous compléterons par des définitions la notion d'énergie<sup>24</sup>:

- *énergie potentielle* du système territorial : sa capacité potentielle à capter, organiser, gérer et synthétiser l'information ;
- *énergie active* du système territorial : sa capacité réelle à capter, organiser, gérer et synthétiser l'information pour réaliser la finalité du système territorial à savoir, le projet de territoire.
- *entropie* du système territorial : l'énergie potentielle dégradée à savoir l'information disponible dans le système, dispersée par ce dernier et/ou non utilisée pour le projet de territoire.

Dans la problématique qui est la nôtre, nous retenons quatre facettes du système territorial avancées par Rolland-May (2000): la structure, l'organisation, les réseaux, le projet de territoire. Ces dimensions renvoient à quatre modèles spécifiques et forment le méta-modèle du système territorial. L'élément *structure* se compose de l'ensemble « homme-espace-décisions ». L'élément *organisation* est relatif à l'ensemble des relations qui se développent entre les composants du système territorial et qui génèrent l'organisation du système. L'élément *réseaux* renvoient aux réseaux que forment les intervenants territoriaux et qui sont supports et vecteurs de

---

<sup>23</sup> Mattelart, A., *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, Paris, 2001.

<sup>24</sup> Rolland-May, C., *Evaluation des territoires*, Hermes Sciences, Paris, 2000.

l'énergie territoriale résiliable. La capacité du territoire à formuler le projet de développement dépend en grande partie de son réservoir d'énergie résiliable. Ceci explique pourquoi nous avons avancé que lorsque un territoire réfléchit à son avenir, il devra considérer en priorité le mode de développement de nature endogène avant d'envisager une quelconque stratégie. L'élément *projet* a pour objectif de formaliser le projet de territoire et d'en permettre l'évaluation.

Nous nous sommes attaché particulièrement à proposer des pistes pour observer et décrire les systèmes territoriaux compte tenu de la problématique nouvelle qu'ils ont à affronter.

Pour les futures recherches dans ce domaine, il nous semble essentiel de dégager des règles sur la façon dont les intervenants territoriaux représentent leur territoire à l'aide des TIC aux fins de susciter l'innovation territoriale qui repose sur un niveau stratégique de base à savoir, les acteurs et réseaux d'acteurs, les compétences détectables puis mobilisables. La politique des Pôles de Compétitivité impulsée par le Gouvernement et coordonné par la DATAR place la *gouvernance locale* au cœur du dispositif.

Une telle approche de l'information et de la communication et les recherches qui vont s'y intéresser ne sont pas sans bousculer les modèles et pratiques mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui (Dumas, 1991)<sup>25</sup>, (Bertacchini, 1999). Cette approche *énergie-information* nous demande de rediscuter les raisonnements qui découlent des diverses méthodes scientifiques à la fois rationnelles et expérimentales.

Notre objectif, en développant une telle approche est de clarifier les travaux que nous avons menés sur l'objet territorial et de mieux cerner l'impact des TIC sur la capacité du système territorial d'être innovant et sur les relations qui se nouent entre le territoire physique et sa représentation virtuelle. Nous

---

<sup>25</sup> 'Information & Action, HDR, '<http://i3m.univ-tln.fr>' .

attribuons à l'intelligence territoriale la double fonction, de construire les interactions, après avoir détecté la capacité du territoire à les nouer, d'une part, et, d'autre part, à assurer l'interface entre territoire physique et virtuel. Nous essaierons de mieux comprendre la dynamique interactive entre les différents corps de recherche qui s'intéressent à la dynamique territoriale. En effet, nombreux sont les corps de recherche qui s'intéressent à la dynamique *territoire* mais nous inscrivons notre proposition en adéquation avec le défi que pointe Muchielli<sup>26</sup> (2004, p.147) « *De vastes perspectives s'ouvrent aux chercheurs qui voudront bien quitter le giron confortable des sciences historiquement bien établies pour se lancer dans l'aventure de cette nouvelle science.../.Les années à venir nous diront si les sciences de l'information et de la communication parviendront à se fortifier dans leur interdisciplinarité.* »

Nous avons précisé, postérieurement à notre Habilitation, en 2005 dans le Revue *Veille magazine*<sup>27</sup>, le positionnement de l'*Intelligence territoriale*. Dans le présent extrait, notre apport consiste en la proposition associée à la définition de l'*intelligence territoriale* ainsi que la présentation des Recherches et travaux qui ont jalonné la maturation de ce champ.

---

<sup>26</sup> Muchielli,A., *Les sciences de l'Information & de la communication*, Les fondamentaux, Hachette supérieur, 3<sup>e</sup> édition, 2004.

<sup>27</sup> Bertacchini,Y., “L'intelligence territoriale repose sur la transversalité des compétences.”, *Veille magazine*, n°84, juin 2005.

## Bibliographie

- Agostinelli, S., « Voies de recherche en S.I.C : le rôle des artefacts et des organisations sociales dans la communication des connaissances », *Note de synthèse pour l'Habilitation à Diriger des Recherches en S.I.C*, juin 2001.
- Aiglin, J., & Scamps, O., *Macintosh multimédia, mais c'est très simple*, Paris : Dunod Tech, 1993.
- Akrich, M., Callon, M., & Latour, B., « A quoi tient le succès des innovations ? » L'art de l'intéressement, *Gérer et comprendre*, Annales des Mines, 11, juin 1988.
- Akrich, M., « Les formes de la médiation technique », *Réseaux*, n°60, pp.7-98,1993.
- Akrich, M., « Les objets techniques et leurs utilisateurs. De la conception à l'action », *Raisons pratiques*, 4, pp.35-57,1993.
- Amigues, R., *La construction des faits d'enseignement et voies de recherche en psychologie de l'éducation, un exemple, les technologies éducatives*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Provence, 1994.
- Bailly, & alii., Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*, GIP reclus, Montpellier, 1995.
- Bailly, J.P., *Demain est déjà là, prospective, débat, décision publique*, L'Aube éditions, 1999.
- Bakis, H., « Approches spatiales des technologies de l'information », in *Revue Géographique de l'Est*, vol 37, n°4, pp.255-261, 1997.
- Bakis, H., *Les réseaux et leurs enjeux sociaux*, Que sais-je?, PUF, Paris, 1993.
- Barel, Y., *Prospective et analyse de système*, La documentation française, 1971.
- Barrel, Y., *La marginalité sociale*, P.U.F., Paris, 1982.
- Bartoli, JA., Le Moigne, JL., *Organisation Intelligente et Système d'Information*, Ed : Economica, 1996.
- Bassand, M., *Métropolisation et inégalités sociales, Science technique, Société*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 1997.
- Bassand, M., Rossel, P., "Métropoles et réseaux", *Espaces et Sociétés*, n° 57-58, pp. 196-208,1990.
- Bateson, G., & Ruesch, J., *Communication et Société*, Paris, Ed Seuil, 1988.
- Bateson, G., *La cérémonie du Naven*, Paris, Ed de Minuit, 1971/1936.

- Bateson, G., *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Ed Seuil, 1977.
- Becker, H., S., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Ed Métailié, 1985/1963.
- Benko, G., «Pouvoirs locaux.», n° 42, pp 12-18, Paris, La Documentation Française, 01/09/1999
- Benoit, JM., Benoit, P et Pucci, D., *La France redécoupée*, 288 pages, Belin, 1998.
- Berger, G., *Phénoménologie du temps et prospective*, PUF, 1964.
- Berger, P.L., & Luckmann, T., *La construction sociale de la réalité*, Klincksieck : Editions méridiens, traduit de l'anglais par P. Tamiaux, 1966.
- Bertacchini, Y., Quoniam, L., « T.I.C, réseautique territoriale et médiation sociale », 8<sup>e</sup> Colloque franco-roumain, Medias, *Nouvelles Technologies et Redéfinition des Territoires de la Communication*, Bucarest, 30 juin-04 juillet 2001.
- Bertacchini, Y., (ouvrage collectif), « Sophia-Antipolis : Ante & Post. De la projection d'une vision territoriale à l'observation de ses représentations virtuelles », *L'héritage d'une utopie*, Edisud, 2003.
- Bertacchini, Y., « Data mining & Development policy: Which help on building territorial indicators ? », *International Journal of Info & Com Sciences for Decision Making*, n°6, 2003.
- Bertacchini, Y., « Histoire locale et développement », *Working paper*, LePont, 1998.
- Bertacchini, Y., «How learning on the 21st century?», *Congrès Learn Tech*, Moncton et Miramichi, Nouveau-Brunswick, Canada, mai 1998.
- Bertacchini, Y., «La mise en convergence des usages locaux.», Colloque de l'île Rousse sur les systèmes d'information élaborée, Octobre 1999.
- Bertacchini, Y., « La création de contenus », 2e Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, *TIC & Territoire : quels développements ?*, Saint-Raphaël, 5 & 6 juin 2003.
- Bertacchini, Y., *Décision d'implantation & développement local*, mémoire de DEA, Université de Nice-Sophia-Antipolis, 1996.
- Bertacchini, Y., Dou, H., «The Territorial competitive intelligence: a network concept», *Actes du Colloque VSST '2001*, p 101, Barcelone 15-19 octobre 2001.
- Bertacchini, Y., Dumas P. et Quoniam L., «Construire un projet local de développement autour d'une cellule de veille territoriale.», in *Actes du Colloque des 2<sup>e</sup> Journées Internationales d'Intelligence Stratégique*, Université de Lille II, E.S.A, décembre 1999.

- Bertacchini, Y., Dumas Ph., «How to federate some local resources by developing new links?», ISA, *Colloque The Endless Transition*, Rio de Janeiro, avril 2000.
- Bertacchini, Y., Dumas, P., Boutin, E., «Vers une représentation de l'état des liens locaux par l'analyse réseau.», 5<sup>e</sup> Journées Internationales, JADT 2000, Institut Polytechnique Fédéral de Lausanne, Lausanne, mars 2000.
- Bertacchini, Y., *Information et veille territoriale : représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territoriale*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Aix-Marseille 3, Centre scientifique de St-Jérôme, Crrm, 2000.
- Bertacchini, Y., Lebreton, M., « Acteurs locaux, Réseaux et Territoire: représentation du potentiel d'action local », 70<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, Québec, 2002.
- Bertacchini, Y., *Territoire et Territorialités, Vers l'intelligence territoriale, Volet 1*, Ouvrage, Collection Les E.T.I.C, 200 pages, 2002.
- Blanchet, C., November, A., *Indicateurs de développement durable appliqués à l'aménagement du territoire*, Conseil économique et social, Genève, 1998.
- Blanquet, M-F., *Autoroutes et Téléports*, Coll.Systèmes d'information et nouvelles technologies, Paris, ESF, 1995.
- Bressand, A., & Distler, C., *Le prochain monde: Réseapolis*, Paris, Seuil, 1985.
- Breton, Ph., *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997.
- Breton, Ph., *La tribu informatique*, Paris, La Découverte, 1992.
- Brivet, X., «U3M : cinq défis pour les collectivités locales.», *Dossier Hommes et Méthodes*, La Gazette des Communes, Février 1999.
- Bruner, J.S., *Actual minds, possible words*, Cambridge: Harvard University Press, 1986.
- Brunet, R & alii, « Les mots de la géographie, dictionnaire critique », Reclus-La Documentation française, 1993.
- Bush, V., 'As we may think', in J.M.Nyce & P.Kahn (eds) (1991), *From Memex to Hypertext: Vannevar Bush and the mind's machine*, Boston: Academic Press, 1945.
- Calame, P., *1<sup>ère</sup> Biennale du Futur*, Paris, 18 octobre 2000.
- Casalegno, F., « Cyberspace : un nouveau territoire pour interagir dans un temps magique », in *Sociétés ; technosocialité*, n°51, pp.39-48, 1996.
- Castells, M., *La société en réseaux*, Paris : Fayard, 1996.

- Cicourel, A., *Cognitive Sociology*, New York : Free Press, 1972.
- Clot, Y., Faïta, D., « Genres et styles en analyse du travail, Concepts et méthodes », in *Travailler* pp.7-42, 2000.
- Conein, B., Jacopin, E., (nd), « L'appauvrissement de la représentation : projection de plan et contrôle de l'action par les objets », [internet], 2000.
- Conein, B., Jacopin, E., « Action située et cognition : le savoir en place », in *Sociologie du travail* n°4, pp.475-499, 1994.
- Conein, B., « L'enquête sociologique et l'analyse du langage : les formes linguistiques de la connaissance sociale », in *Arguments ethnométhodologiques*, Paris : centre d'étude des Mouvements sociaux, 1984.
- Craig, WJ., "The Internet Aids Community Participation in the Planning Process", *Groupware for urban planning proceedings*, Lyon, France, février 1998.
- D'Attilio, H., *Assurer l'égalité des territoires dans l'accès aux technologies de l'information et de communication pour les zones fragiles*, Rapport au premier ministre, 1998.
- De Gournay, C., « La communication et son cadre spatio-temporel », *Flux*, n°25, pp.5-14, 1997.
- De Rosnay, J., « Ce que va changer la révolution informationnelle », in *Le Monde Diplomatique*, p.19, août 1996.
- De Rosnay, J., *L'homme symbiotique: regards sur le troisième millénaire*, Paris : Seuil, 1995.
- Degremont, J-F., *Ethnométhodologie et innovation technologique : le cas du traitement automatique des langues naturelles*, Thèse de doctorat d'éthologie, Paris VII, 1989.
- Delporte, C., (textes réunis par)., *Médias et villes XX<sup>e</sup> Siècle*, 303 pages, Tours, Université François Rabelais, 1999.
- Donath, J-S., " Identity and deception in the virtual community", in P.Kollock & M.Smith eds, *Communities in Cyberspace*, Londres: Routledge, 1998.
- Dou, H., «L'attractivité de zone, quelques réflexions comportements et indicateurs.», *I.S.D.M* n°3, 1998.
- Dumont, L., *Essais sur l'individualisme*, Seuil, Paris, 1991.
- Dupuy, G., in « avant-propos », *Les territoires de la mobilité* p.8, Sciences sociales et sociétés, PUF, Paris, 2000.
- Durkheim, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Puf, 1917.

- Easton, D., *A systems analysis of political life*, John Wiley & Sons, New York, 1965.
- Elias, N., *La société des individus*, Fayard, Paris, 1991.
- Ellul, J., *La technique ou l'enjeu du siècle*, Economica, 1990/1960.
- Etchegoyen, A., *Les défis de l'éducation*, 170 pages, Questions de Société, France Loisirs, 1999.
- Eveno, E., *Pour une géographie de la société de l'information*, Projet de Commission, 1997.
- Flichy, P., « L'action dans un cadre socio-technique, Comment articuler technique et usage dans une même analyse ? » in J-G.Lacroix et G.Tremblay, Sainte-Foy, *Les autoroutes de l'information, un produit de la convergence*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.405-433, 1994.
- Flichy, P., *L'innovation technique, Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : La Découverte, 1995.
- Fontela, E., Hingel, A., "Scenario on economic and social cohesion in Europe", *Futures.*, volume 25, N°2, march 1993.
- Forström, A., "The new infrastructure and space, ICT and the four transport systems shape different accessibility spaces", in *Geospace and Cyberspace*, Revue Netcom, vol 12, 1998.
- Friedberg, E., *Le Pouvoir et la Règle, Sociologie*, Seuil, Paris, 1993.
- Futures., « Times and space » special issue, may/june 1997.
- Galland, B., « La ville artificielle, ou les réalités du virtuel », Genève, Georg, 1995
- Garfinkel, H., *Studies in ethnomethodology*, Cambridge : Polity Press, 1967/1999.
- Garfinkel, H., « Travail d'une science découvrant », in *Studies in ethnomethodology*, N.J.PreTICe Hall, 1967.
- Garnier, C., Bednarz, N., & Ulanovskaya, I., (Eds.), « Après Vygotski et Piaget, Perspectives sociales et constructivistes », Ecoles russe et occidentale, Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 1991.
- Godet, M., Pacini, V., « De l'activité à l'emploi par l'insertion. », *Rapport au Ministre du Travail et des Affaires Sociales*, Cahier du LIPS n°6, 2e édition, Paris, CNAM, 1998.
- Goffmann, E., *Les relations en public*, p 43 et sq, 1973.

- Goldfinger, Ch., «The intangible economy and its challenges.», *Semana do Conhecimento*, Rio de Janeiro, 18-22 octobre 1999.
- Gonod, P., « Dynamique des systèmes et méthodes prospectives » *Travaux et Recherches de Prospective N°2*, futuribles international-lips-datar, mars 1996.
- Gonod, P., « La prospective en mouvements » Atelier "Prospective et Complexité", <http://www.mcxapc.org/ateliers/17>
- Gonod, P., « Langage de la prospective : interdisciplinarité, complexité, questions d'un prospectiviste aux géographes » dans *Géographie(s) et langage(s)*, Actes du colloque IUKB-IRI (UNUL) de Sion, 1997.
- Gonod, P., « Problématique de la maîtrise sociale de la technologie » dans *Analyse de systèmes*, vol.XVI, N° 3, septembre 1990.
- Gonod, P., « Prospective et Complexité : modélisation systémique et modélisation d'anticipation », Rencontre du Programme Européen modélisation de la Complexité, la décision en situation complexe, dialectique du Savoir et du Faire, 2 juin 1997.
- Gonod, P., « L'effondrement politique des démocraties populaires », de l'Est européen et de l'URSS *Dynamique de la prospective*, Cpe-Aditech 1990.
- Gonod, P., « La débâcle des régimes de démocratie populaire », *Dynamique de la Prospective*, Cpe-Aditech, 1990.
- Gonod, P., « Prospective PACA », *Lectures systémiques N°2*, Août 1992.
- Goussot, S., *Géographie des télécommunications*, Ed : Armand Colin, 1998.
- Goux-Baudiment, F., « Donner du futur aux territoires », *guide de prospective territoriale à l'usage des acteurs locaux*, Certu, septembre 2000 ;
- Goux-Baudiment, F., « Quand les territoires pensent leur futurs », L'Aube éditions, 2001.
- Graham, S., "The end of geography or the explosion of space ? Conceptualizing space, place and information technology", in *Progress in human geography*, vol 22, pp. 165-185, 1998.
- Grosjean, M., & Lacoste, M., *Communication et intelligence collective*, Le travail et l'hôpital, Paris : PUF, 1999.
- Grossin, W., *Pour une science des temps, introduction à l'écologie temporelle*, Octares éditions, 1998.
- Guédon, JC., «Une plate forme géante. Révolutions régressives et progressives.», *La Recherche N°326*, décembre 1999.
- Guillaume, M., *L'empire des réseaux*, Paris, Descartes & Cie, 1999.

- Gurvitch, G., *La vocation actuelle de la sociologie*, Tome 1, P.U.F., Paris, 1957.
- Harvey, R., "The Geopolitics of Capitalism", in: Gregory D., Ury J., *Social Relations and Spatial Structures*, St-Martin's Press, New York, 1985.
- Harvey, F., Chrisman, N., "Boundary objects and the social construction of GIS technology.", *Environment and Planning A*, volume 30 pp 1683-1694, 1998.
- Huitema, C., *Et Dieu créa Internet...*, Paris, Eyrolles, 1996.
- Hymes, D., "Models of the interaction of language and social life", in Gumperez, J.J., Hymes, D., (eds): *Directions in sociolinguistics, The ethnography of communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1972.
- Jonas, O., *Territoires numériques*, p 17, Les dossiers, direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, Paris, 2001.
- Jonas, O., *Collectivités locales et télécommunications : nouveaux services et nouveaux réseaux*, Ed. du CERTU, 1998.
- Kirsch, S., "The incredible shrinking world ? Technology and the production of space", in *Society and space*, vol 13, n°5, pp. 529-555, 1995.
- Kleinsmager, R., sous la dir.de. « Le fait urbain et sa gestion », *Revue Géographique de l'Est*, T.XXXIX, n°2-3, Juin 1999.
- « L'étude du monde numérique », SVM n° 277, 12/ 1999.
- « Leadership et arrangements territoriaux », Sciences de la Société, N°53, 2001.
- Lacoste, M., « Les communications de travail comme interactions », in R.Amalberti, M.de Montmollin & J.Theureau (Eds), *Modèles en analyse du travail*, Liège : Mardaga, 1991.
- Lapieere, J.W., *L'analyse de systèmes, l'application aux sciences sociales*, Syros, 1992.
- Le Goff, J., Guieysse, L., *Crise de l'urbain. Futur de la ville*, éd. Economica, Paris, 1985.
- Le Moigne, J-L., *La modélisation des systèmes complexes*, Dunod 1990.
- Leontiev, A.N., "The problem of activity in psychology", in J.V.Wertsch (Ed), *The concept of activity in Soviet psychology*, Armonk, NY:Sharpe, 1981.
- Leroi-Gouhran, A., *Le geste et la parole, Technique et langage*, Paris, Albin Michel, 1964.
- Lévy, P., *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, La découverte/Poche, Essais, 1997.
- Lévy, P., *Qu'est-ce que le virtuel ?*, La Découverte, Paris, 1995.

- Lipovetsky, G., *L'ère du vide, Essais sur l'individualisme contemporain*, 313 p, Collection Folio/Essais, 1991.
- Lussato, B., *La théorie de l'empreinte*, Ed : la complexité, 1991.
- Mac Luhan, M., & Fiore, Q., "The medium is the message", In Simon & Schuster (éd), *War and peace in the global village*, New York: Simon & Schuster Macmillan, 1969.
- Mac Luhan, M., *La galaxie Gutenberg*, Montreal : Editions Hurtubise/HMH, 1967/1962.
- Mac Luhan, M., *Pour comprendre les médias : les prolongements de l'homme*, Paris : Le Seuil, coll Points, 1977/1964.
- MAINATE (Programme de Recherche)., *Management de l'Information Appliquée au Territoire*, programme, LePont, initié en 1994.
- Major, W., Golay, F., « Territoire: de l'émergence du sens à l'identité territoriale. », 15<sup>ème</sup> Congrès international de cybernétique, Namur, 1998.
- Major, W., « Approche systémique du territoire », Colloque de la Systémique, Université de Zurich, 1999.
- Mead, G., H., « The physical thing », in *La coopération dans les situations de travail, Réseaux*, 85, CNET, pp.195-211, 1997/1932.
- Miège, B., *La société conquise par la communication, I : Logiques sociales*, 226 p, Presses Universitaires de Grenoble, septembre 1996.
- Migot-Lefebvre, Y., Lefebvre, M., *La société combinatoire. Réseaux et pouvoir dans une économie en mutation*, L'Harmattan, Paris, 1991.
- Mondada, L., « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux*, 71, pp.55-77, 1995.
- Morin, E., *Science avec conscience*, Points Fayard, 1990.
- Morin, E., Le Moigne, J-L., *L'intelligence de la complexité*, L'Harmattan, 1999.
- Mulgan, G.J., *Communication and control, Networks and the new Economics of Communication*, Cambridge, Polity Press, p.6, 1991.
- Multimédia et collectivités locales*, Guide OTV, 1998.
- Mumford, L., *Le déclin des villes*, Paris, éd. France-Empire, pp.91, 249, 1970.
- Negroponte, N., (<http://nicolas.www.media.mit.edu/people/nicolas/>), Fondateur et directeur du Media Lab au MIT, 29 décembre 1999.

- Nora, S., & Minc, A., *Rapport au Président de la République : l'informatisation de la société française*, Paris : La Documentation Française, 1978.
- Offner, J-M., Pumain, D., *Réseaux et territoires : significations croisées*, GdR réseaux du Cnrs, 1996.
- Otlet, P., *Traité de documentation, le livre sur le livre, théorie et pratique*, (Ed) D., Van Keebergen, Bruxelles : Mundaneum, Palais Mondial, 1934. Réédité à Liège par le Centre de Lecture Publique de la Communauté française de Belgique (CLPCF), 1989.
- Plan D'action Gouvernemental* : [www.france2.fr :événement/planinfo.htm](http://www.france2.fr :événement/planinfo.htm)
- Pornon, H., *Géomatique et organisations. Contradictions et intégration des projets d'acteurs*, Thèse no 1684. EPFL, Lausanne, Suisse, 1997.
- Pornon, H., « L'étude expérimentale des représentations sociales », in *Les représentations sociales*, Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1997.
- Pouzard, G., « Les technologies de la communication et l'école », in *Rapport officiel de l'Inspection Générale de l'Education Nationale sur l'utilisation du multimédia dans les enseignements*, 1988.
- Pré-rapport au gouvernement sur l'état des disparités territoriales face au développement de la société de l'information*, DATAR/IDATE, 1999.
- Quéré, L., « La situation toujours négligée ? », *Réseaux*, 85, pp.163-192, 1997.
- Rabardel, P., *Les hommes et les technologies, approche cognitive des instruments contemporains*, Paris : Colin, 1995.
- Raffestin, C., *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, Paris, 1997.
- Raison, D., « Intelligence territoriale : Le cas du Poitou-Charentes. », NET 98 : le salon de l'Internet et de l'Intranet : Paris, 9-11 juin 1998.
- Rallet, A., « Télécommunications, proximité et organisation spatiale des activités commerciales », 2<sup>e</sup> journées de la proximité, LEREPS et INRA SAD, 1999.
- [Rapoport, A.](#), "Some problems relating to randomly constructed biased networks." In P. Holland & S. Leinhardt (Ed.), *Perspectives on social network research*, pp. 119-136, New York: Academic Press, 1979.
- Reinhgold, H., *The Virtual Community*, Addison-Wesley, New York, 1993.
- Rémy, J., « Métropolisation et diffusion de l'urbain : les ambiguïtés de la mobilité. », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, pp 171-200, 2000.

- Reynaud, J.D., *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale*, Armand Colin, Paris, 1997
- Ricoeur, P., *Soi-même comme un autre*, Points, Seuil, Paris, 1990.
- Sachs, I., *Transition Strategies towards the 21 st Century*, New York, Interest Publications, 1993.
- Sandoval, V., *Les autoroutes de l'information*, Paris : Hermès, 1995.
- Savy, M., « Fret, logistique et polarisations urbaines », in *Les Territoires de la mobilité*, Sciences sociales et sociétés, Puf, p 23, 2000.
- Scardigli, V., *Le sens de la technique*, Paris : PUF, 1992.
- Schaeffer, P., *Machines à communiquer*, Paris : Seuil, 1970.
- Schneuwly, B., « Les capacités humaines sont des constructions sociales», Essai sur la théorie de Vygotski, in *European Journal of Psychological of Education*, 1, pp.5-16, 1986.
- Schütz, A., « On multiple realities », (tr.fr), in *Le chercheur et le quotidien*, Meridiens/Klincksieck, pp.7-48, 1987/1964.
- Schwarz, E., "Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being", *Cybernetics and Human Knowing*, Vol. 4 n° 1, Alborg,1997.
- Serres, M., *Atlas*, Ed.Flammarion, 1995.
- Serres, M., *La nouvelle cartographie des espaces internet*, Atlas, Ed : Flammarion, 1997.
- Sfez, L., *La communication*, Que sais-je ? n°2567, p.104, PUF, 1991.
- Stathopoulos, N., (LATTIS-ENPC), « Réseaux d'aujourd'hui et territoires d'hier : la ville à l'heure du virtuel », Colloque de cerisy, Septembre 98 ; *Les métiers de la ville ; les nouveaux territoires de l'action collective*, ed. de l'Aube, 1999.
- Steels, L., Vogt, P., "Grounding adaptive language games in robotic agents", in *Complex Systems Thinking Revisited*, Abstracts. FER Science Assessment. Workshop sept, Neufchâtel 4 to 5, 1998.
- Sterling, B., "The Virtual City",  
[[http://riceinfo.rice.edu/projects/RDA/VC/Sterling/Sterling\\_VirtualCity.](http://riceinfo.rice.edu/projects/RDA/VC/Sterling/Sterling_VirtualCity.)]
- Stevens, J-F. , *Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020*, L'Aube Nord, 2000.
- Suchman, L., "Constituting shared worplaces", in Y. Engeström & D. Middleton (Eds), *Cognition and Communication at work*, Cambridge: Cambridge University Press, pp.35-60, 1996.

- Sutter, E., *Les bibliothèques à l'ère électronique dans le monde de l'éducation*, Volume XXVI, Numéro 1, automne-hiver 1998.
- Thoenig, J-Cl., «Un agenda commun à consommer avec précaution.Regard international sur les systèmes infra-nationaux.» in : *Politiques locales et transformations de l'action publique en Europe*, R.Balme, A. Faure et A.Mabileau, dir., Grenoble, CERAT, 1998.
- Thomas, O., «La recherche d'assurance, facteur de polarisation urbaine.», *Sciences de la Société*, n°48 : *Entreprises et territoires*, octobre 1999.
- Turkle, Sh., *The Second Self: Computers and the Human Spirit*, N.Y., Simon and Schuster, 1984.
- Varela, F., *Invitation aux sciences cognitives*, Points, Seuil, Paris, 1996.
- Vedel, T., « Sociologie des innovations : technologie et usagers, Introduction à une sociopolitique des usages », in A., Vitalis, *Médias et nouvelles technologies*, Rennes, 1994.
- Vernes, J., *Paris au XX<sup>e</sup> siècle*, Hachette, 1994.
- Vernet, D., «Jérôme Vignon, directeur de la stratégie à la Datar : L'Europe naîtra de la mise en réseau d'initiatives multiples.», *Horizons-Entretiens*, Le Monde, 16 novembre 1999.
- Vinsonneau, G., *Culture et comportement*, Coll. Cursus. Ed : Armand Colin, Paris, 1997.
- Virilio, P., « Cybermonde la politique du pire », Entretien avec Ph.Petit, Ed : Textuel, 1996.
- Virilio, P., de Rosnay, J., « L'utopie du Cybermonde, Dialogue, Répliques », *France Culture*, 4/12/1995.
- Virilio, P., *L'écran du désert*. Chroniques de guerre, Paris, Ed : Galilée, 1991.
- Virilio, P., *La vitesse de libération*, Ed : Gallilée, 1995.
- Vygostski, L., S., "Mid in Society, The development of higher psychological processes", in M.Cole, V.John-Steiner, S.Scribner and E.Souberman (Eds), Cambridge: Harvard University Press, 1978.
- Vygostski, L., S., *Pensée et langage*, Paris : Messidor, Editions Sociales, 1985/1934.
- Winkin, Y., *Antropologie de la communication, de la théorie au terrain*, Bruxelles : de Boeck Université, 1996.
- Winkin, Y., communication orale à l'Université de Technologie de Compiègne, « Les technologies de l'information et de la communication : pour quelles sociétés ? », 28-30 avril 1997.

Winkin, Y., *La Nouvelle Communication*, Paris : Ed.du Seuil, coll.Points, 1981.

## **Remarque**

---

Nous introduisons ici le texte d'articles publiés antérieurement et postérieurement à la Soutenance de notre Habilitation à Diriger les Recherches en Sciences de l'Information & de la Communication soit à des fins d'illustration soit en prolongement de nos travaux.

### **Article publié dans la Revue *Humanisme & Entreprise***

Bertacchini Yann., « Observation des représentations virtuelles d'un territoire : Application à la technopole Sophia-Antipolis. », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, Revue *Humanisme et Entreprise* n°260, La Sorbonne Nouvelle, Paris, août 2003.

**Yann Bertacchini**  
**Maître de Conférences**  
**Expert près l'U.E**  
[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

**Université de Toulon et du Var**  
Equipe V.I.C (Je 196)  
Laboratoire LePont

Dépt « Services & Réseaux de Communication »  
200, Avenue Victor Sergent  
F.83.700 Saint-Raphaël

Observation des représentations virtuelles d'un territoire :

Application à la technopole Sophia-Antipolis.

**Abstract** : Nous rappellerons dans une première partie les caractéristiques fondamentales d'un territoire et préciserons le plan des relations qui forment la territorialité: le construit relationnel.

- La dimension physique, pour ce qui est de la matérialité des objets territoriaux.
- La dimension cognitive, pour leur dénomination et pour les interprétations qui peuvent être faites des événements agissant sur eux.

Dans une deuxième partie, nous nous intéresserons à la dimension normative et symbolique, pour ce qui caractérise les objets virtuels. Pour cela, nous conduirons une démarche de *veille territoriale* appliquée à Sophia-Antipolis. Nous avons eu recours à plusieurs moteurs de recherche que nous avons interrogés à intervalles réguliers et tenterons un commentaire du *territoire Sophia-Antipolitain*

**Mots-clé** : Acteur; Internet;Objet;Territoire ; virtuel.

## PLAN

### Introduction

#### **1.Le territoire: les caractéristiques fondamentales**

- 1.1.Le territoire: un espace terrestre, réel et concret
- 1.2.Des objets concrets aux objets virtuels du territoire.
- 1.3.Le plan des relations qui forment la territorialité: le construit relationnel.

#### **2.L'observation de la présence Sophia-Antipolitaine dans le cyber-espace**

- 2.1.Finalité de la démarche de *veille*: l'appréciation de la territorialité comme sens donné au territoire
- 2.2.L'objet de la veille: les objets territoriaux virtuels et leur rôle dans la territorialité.
- 2.3.Méthodologie de la veille.
- 2.4.Les résultats de la veille appliquée au territoire.

### Conclusion

## **Introduction**

Le projet de création de la technopole de Sophia-Antipolis est initié sous l'ère industrielle et accompagné de cette définition: *Cité Internationale de la Sagesse, des Sciences et des Techniques*. Le territoire retenu pour cette implantation se situe dans le Sud de la France face à la ville de Nice bien loin des traditionnelles régions d'accueil d'industries lourdes.

Nous soulignons dès ce préambule, d'une part, cette apparente contradiction entre, le monopole de l'Administration, ses grands Corps et un message qui renvoie au Forum, ses échanges, ses réseaux et ses partenariats.

D'autre part, nous relevons autant de constituants qui, dès 1969, composent et préparent au *glocal*, global-local, virtuel, multiculturel et anticipent assez fidèlement l'ère numérique dans laquelle nous situerons notre observation et analyse de la présence de cette technopole sur Internet.

L'économie numérique a opéré nombre de changements dans le fonctionnement des entreprises et des institutions. Dans une économie d'abondance d'informations et de moyens de communication (Tapscott et Agnew, 2000)<sup>i</sup>, la connaissance devient l'actif clé, reconnu, et la formation de cette connaissance, sa capitalisation interroge dans une époque marquée par de fréquentes ruptures d'équipes et de distances entre les foyers d'innovation.

La mise à profit de la connaissance par l'innovation prend une importance déterminante dans la stratégie des organisations marchandes et non marchandes. Les nouvelles technologies et nouveaux réseaux entraînent la mutation de l'espace public.

Sophia-Antipolis n'échappe probablement pas à ces transformations mais a choisi dès l'origine d'instaurer ou d'essayer d'instaurer des facteurs de réduction de l'incertitude liée aux périls pressentis de l'ère numérique et à toute activité d'innovation (Bougrain F., 1999)<sup>ii</sup>. Il est avéré, aujourd'hui, que la concentration géographique d'industriels et de scientifiques opérant dans des domaines d'activité voisins stimule l'innovation (Porter, 1990)<sup>iii</sup>. La proximité joue un rôle décisif et s'avère indispensable au transfert de connaissances informelles (Audretsch, 2001)<sup>iv</sup>

Certes, Sophia-Antipolis possède un ancrage territorial fort revendiqué dans la plaquette de présentation qui crée un sentiment d'appartenir à une communauté professionnelle. L'ancrage ainsi revendiqué est à modérer parce que les chercheurs, techniciens, cadres, dirigeants des firmes et organisations localisées sur le site sont assujettis à la mobilité professionnelle. Si, comme nous l'avons mentionné, la proximité joue un

rôle décisif, le processus d'innovation n'est pas toujours territorialisé et le développement de nouveaux moyens de communication conduit à une dissociation entre les lieux d'émission et de diffusion de la connaissance. La surface couverte par la technopole est aujourd'hui morcelée en sous-territoire (ou sous-systèmes) communaux qui peuvent, peut-être, contrarier l'unité et l'équilibre de cette réalisation.

Dans cet article, nous observerons et étudierons les représentations Sophia-Antipolitaines sur Internet et nous les confronterons à une *lecture du territoire*. Nous organiserons notre propos de la manière suivante. Nous rappellerons dans une première partie les caractéristiques fondamentales d'un territoire et préciserons le plan des relations qui forment la territorialité : le construit relationnel.

Dans une deuxième partie, nous conduirons une démarche de *veille territoriale* appliquée à Sophia-Antipolis. Pour cela, nous avons eu recours à plusieurs moteurs de recherche que nous avons interrogés à intervalles réguliers et tenterons un commentaire du *territoire Sophia-Antipolitain*.

### **1.Le territoire: les caractéristiques fondamentales**

Bernard Poche (1996,p 120)<sup>v</sup> cite Scivoletto qui distingue trois types d'espace:

- *Organique*, qui procède de la situation et du conditionnement biologique, comportemental ou éthologique, et constitue une expérience instructive de la territorialité ;
- *Perceptif*, résultant de processus sensoriels qui se confondent vraisemblablement avec la dynamique des processus de pensée et de culture elle-même ;
- *Symbolique* qui s'identifie à l'abstraction et que, bien que découlant de la spatialité, la «transcende»

Ces perceptions différentes de l'espace peuvent s'interpréter de la façon suivante: l'espace organique peut être rapproché de la dimension physique; l'espace perceptif de la dimension cognitive; l'espace symbolique de la dimension normative et symbolique.

En tant que système, le territoire peut être vu comme un système non isolé, non-linéaire et auto-organisant.

1. Il est non isolé car il est soumis à des flux d'énergie et de matière qui tendent à renouveler ses éléments. Il en est ainsi de l'énergie solaire ou des flux de matière organique ou inorganique circulant sur ce territoire.
2. Il est évidemment non-linéaire car il est le lieu de multiples interactions, créant ainsi une complexité de comportements qui ne peut pas se résumer à un modèle simple et déterministe. A fortiori, l'évolution d'un territoire, avec ses composants multiples, ne se place pas sur une trajectoire déterminée à l'avance. C'est pour cela que nous affirmons que le système "territoire", avec ses éléments constitutifs, est un système non-linéaire.
3. Le territoire, dans des limites définies, est aussi un système auto-organisant.

Atlan (1986,p 84-85)<sup>vi</sup> déclare que «la création de signification de l'information est au centre des phénomènes d'auto organisation» et à sa suite nous pouvons commencer par constater que le territoire est composé d'éléments porteurs de sens. Le territoire est un espace composé d'éléments en interactions et porteurs de sens, en l'occurrence la territorialité.

### **1.1.Le territoire: un espace terrestre, réel et concret**

---

Pour (Bailly,1995)<sup>vii</sup>, le territoire est d'abord «un espace terrestre, réel et

concret, (qui) est donné, vécu et perçu». Il est *donné* car concret et réel, *vécu* par la confrontation de son identité avec nos intentionnalités et nos finalités, *perçu* par le contact de proximité et les dimensions de notre interaction avec lui.

Chacune de ces dimensions d'interaction est porteuse de sens. La relation au territoire est perçue au travers des rôles assumés par l'acteur, rôles qui lui donnent ainsi du sens. Inversement, le territoire peut être vu comme un ensemble de construits relationnels, une espèce d'extériorisation spatiale d'un groupe social comme le propose (Poche,1996)<sup>viii</sup> Au travers du jeu social, les acteurs définissent un système humainement construit avec le territoire, directement ou indirectement. Major (1999)<sup>ix</sup> à la suite de Schwarz (1997)<sup>x</sup> propose d'établir un modèle du système «territoire» qui rende compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens «territorial» qui transforme l'espace en ressources partagées.

Le modèle élaboré se décompose en trois plans fortement imbriqués et indissociables l'un de l'autre :

- *celui de la matière physique (premier niveau);*
- *celui de l'information (deuxième niveau);*
- *celui de l'identité (troisième niveau)*

Ces niveaux sont à considérer comme des ensembles imbriqués de nature différente. Ce modèle est aussi une représentation de la complexité d'un système par l'explicitation de la dynamique de complexification qui peut le faire évoluer

vers des niveaux de complexité croissante. Dans cet article, nous choisissons de ne pas développer cet aspect du territoire.

Dans cette perspective, nous allons décrire chacun des trois plans et définir leur contenu : objets physiques et concrets au premier plan; relations et informations, mais aussi agrégation ou composition d'objets dans des concepts pour le deuxième plan; Enfin, territoire en tant qu'espace porteur de sens pour l'acteur et en tant que lieu d'interactions multiples entre acteurs au troisième plan.

## **1.2.Des objets concrets aux objets virtuels du territoire.**

---

Nous commençons la description du modèle systémique par le plan physique, celui des objets concrets, de la matière et de tout ce qui est construit à partir de cette matière. Au préalable, et à la suite de (Prelaz-Droux,1995)<sup>xi</sup>, nous identifierons trois types d'éléments-objets dans le territoire.

Il s'agit:

- Des objets constitutifs, qui correspondent à une réalité concrète du territoire: objets construits, axes de communication, les végétaux, l'eau. Les biens, services, déchets produits par les activités économiques, sociales, culturelles appartiennent à cette catégorie. Pour classer les objets constitutifs, (Prelaz-Droux,1995)<sup>xii</sup> distingue trois domaines génériques: (1) les infrastructures équipant le territoire en réseaux et ouvrages de génie-civil; (2) le milieu naturel (sol, eau, air, faune, flore) et le milieu anthropique; (3) les activités économiques, sociales et culturelles.
- Des objets virtuels que nous, pouvons classer en deux types: les objets virtuels normatifs et symboliques.

-Les objets virtuels symboliques, quant à eux, ont valeur de symbole.

Ils seront présentés dans une section ultérieure et plus particulièrement lorsque nous étudierons les représentations de la technopole sur Internet.

- Les éléments facteurs

Les flux de matière et d'énergie agissent sur les objets physiques par les activités naturelles et créent des phénomènes qui peuvent donner lieu à des éléments factuels, qui correspondent aux faits observés. Ces éléments nécessitent une interprétation. Aussi, ils sont associés à des éléments facteurs, qui balisent l'espace d'interprétation dans le système de croyances et de valeurs propres à l'acteur territorial. D'une part, pour apparaître ou disparaître, les éléments factuels utilisent un ou plusieurs objets constitutifs (exple:les unités de production pour l'innovation technologique) D'autre part, pour pouvoir en interpréter le sens, il faut faire référence à un modèle explicatif qui va fonctionner en tant que contexte d'interprétation. Ce modèle est composé de ce que nous avons appelé les éléments facteurs.

Ainsi, l'innovation technologique est à la fois porteuse de gains de productivité, de changement et d'adaptation à de nouvelles conditions de travail. Mais ce phénomène peut générer du chômage. L'exemple précédent montre bien l'importance de l'interprétation donnée aux événements qui ont lieu dans l'espace physique et qui interfèrent avec les finalités recherchées.

Les objets constitutifs et les éléments factuels appartiennent au premier plan du modèle systémique du territoire.

Ces éléments sont le résultat d'activités fonctionnelles humaines ou naturelles. Les objets constitutifs en sont le résultat concret ou le résultat d'éléments factuels (phénomènes naturels ou artificiels) qui sont interprétés à partir de références faites au système de croyances et de valeurs (éléments facteurs).

### **1.3.Le plan des relations qui forment la territorialité: le construit relationnel.**

Le deuxième plan du modèle met en évidence les informations circulantes et les relations entre les objets du premier plan.

Toujours à la suite de Prelaz-Droux (1995)<sup>xiii</sup> nous pouvons retenir d'une part, les éléments d'identification des objets et d'autre part, les relations entre les objets eux-mêmes.

- En ce qui concerne les objets constitutifs:

Les relations topologiques lient les éléments par des notions de voisinage, d'adjacence, d'intersection, d'appartenance, d'inclusion.

les relations d'utilisation ou d'occupation: les véhicules utilisent des voies de circulation, les entreprises utilisent des fournitures pour produire ou des réseaux pour distribuer leurs produits.

Mais aussi, les bâtiments occupent un certain volume et une surface au sol, tout comme la végétation.

○ en ce qui concerne les éléments factuels:

Les relations d'utilisation ou d'occupation lient les éléments factuels aux objets constitutifs, dans le contexte de la réalisation de l'événement; l'association avec des objets constitutifs pour tenir compte des relations de cause à effet, fonction de la potentialité d'occurrence de l'événement sous certaines circonstances et/ou du changement d'état des objets constitutifs (état de la route, vitesse et accident); l'association avec d'autres éléments factuels dans des relations de simultanéité ou d'enchaînement liées à la dimension temporelle (occupation des sols, inondation et risque épidémique); la temporalité de l'événement.

En plus de ces relations entre éléments physiques et éléments factuels qui appartiennent au monde du concret, il faut aussi tenir compte des relations d'agrégation, de composition, de généralisation qui forment les objets virtuels, objets dont nous avons parlé précédemment. Par exemple, les zones d'affectation expriment la volonté d'organiser l'espace des ressources territoriales en fonction des activités qui s'y exercent et expriment la densité du bâti. A titre d'exemple, la gare est le lieu de transfert des voyageurs (espace économique des personnes) vers le réseau ferroviaire (espace physique du déplacement)

## **2.L'observation de la présence Sophia antipolitaine dans le cyber-espace**

### **2.1.Finalité de la démarche de *veille*: l'appréciation de la territorialité comme sens donné au territoire**

Les éléments du territoire que nous avons décrit précédemment et qui correspondent aux deux premiers niveaux du modèle, font intervenir trois dimensions d'appréciation:

- La dimension physique, pour ce qui est de la matérialité des objets territoriaux.
- La dimension cognitive, pour leur dénomination et pour les interprétations qui peuvent être faites des événements agissant sur eux.
- La dimension normative et symbolique, pour ce qui caractérise les objets virtuels

Ces trois dimensions forment l'essence du phénomène informationnel à savoir, la territorialité. C'est dans l'interaction de ces trois dimensions, - dans le sens que l'acteur donne à sa relation au territoire au travers de ces trois dimensions - qu'il transforme l'espace en territoire. Nous pouvons écrire que ces éléments composent le territoire et, lorsqu'ils sont porteurs de sens ils écrivent la territorialité. En quelque sorte, la territorialité est une empreinte que forme l'acteur dans les trois dimensions mentionnées et qui permet: de sélectionner les objets territoriaux significatifs du territoire, de les identifier

et de les caractériser et de les associer, éventuellement, dans un univers normatif pour permettre la création de règles, voire de les transformer en symboles. Nous proposons de retenir ces trois dimensions pour décrire la multidimensionnalité du vécu territorial (figure 2).





Enfin, on retrouve bien là le rôle central de l'objet territorial (figure 3) dans la relation sociale comme nous l'avons déjà évoqué.

<u>DIMENSION</u>	<u>OBJETS</u>	<u>INTERACTION</u>	<u>MULTIDIMENSIONNALITE</u>
<b>Cognitive</b>	Territoriaux	Territorialité	Identification, caractérisation
<b>Cognitive</b>	-dénomination -Caractéristiques	=Transformation de l'espace en territoire	Association
<b>Normative et symbolique</b>	virtuels		Création de règles Transformation en symboles

**Figure 2: La multidimensionnalité du vécu territorial.**

<u>DIMENSION</u>	<u>OBJETS</u>	<u>APPROPRIATION TERRITORIALE</u>
<i>Physique</i>	<b>Habilitation</b>	<b>Exercice des pratiques sociales</b>
<i>Cognitive</i>	<b>Interprétation cognitive</b>	<b>Dimension cognitive relative à l'objet</b>
<i>Normative et symbolique</i>	<b>Habilitation</b>	<b>Exercice de l'autorité=régulation sociale relative à l'objet.</b>

**Figure 3: Le rôle central de l'objet territorial dans la relation sociale.**

Système « territoire »	Non isolé	Non linéaire	Auto-organisant
3. Identité 			
2. Information 			
1. Matière  physique 			

**Figure 4 : La synthèse entre figure 1 & 2**

La figure 4 (Bertacchini,2002)<sup>xiv</sup> propose la synthèse des figures 2 et 3.

1. Matérialité des objets territoriaux: contenu des objets physiques et concrets

2. La lecture spécifique des intervenants: relations et informations ; agrégation ou composition d'objets dans des concepts

3. Le sens territorial: la transformation de l'espace en ressources partagées ; l'espace porteur de sens pour l'acteur et lieu d'interactions multiples entre acteurs

## **2.2. L'objet de la veille: les objets territoriaux virtuels et leur rôle dans la territorialité.**

Les objets territoriaux virtuels sont issus de processus d'abstraction appliqués aux éléments du territoire par les acteurs et regroupent, de manière composite, une série d'objets constitutifs.

Des objets virtuels que nous, pouvons classer en deux types: les objets virtuels normatifs et symboliques

### Les objets virtuels normatifs

Les entreprises, qui rassemblent à la fois des hommes, des bâtiments, des surfaces d'implantation, des ressources financières, mais aussi du savoir-faire ou des réseaux de distributions relèvent des objets virtuels normatifs. On peut aussi citer les zones d'affectation ou les pôles d'échange associés à l'aménagement du territoire. Ces objets font référence à un domaine spécifique d'interprétation normative.

### Les objets virtuels symboliques

Ces objets sont porteurs d'une projection affective, et font référence alors à une histoire (Bertacchini,2000)<sup>xv</sup> Nous pouvons citer les objets du patrimoine architectural ou du paysage. Parce qu'ils sont la composition d'objets constitutifs, et conformément à la structure du modèle retenu, les objets virtuels appartiennent au deuxième plan, celui des relations.

Le rôle des objets virtuels dans le plan des relations –le construit relationnel- qui forment la territorialité est important. En effet, ils sont aussi le résultat d'un processus de complexification du territoire en rapport avec une activité. Ils marquent la volonté d'un intervenant décisionnel de poser les règles du jeu pour essayer de le contrôler, et en tous cas d'apparaître comme partenaire à part entière dans ce jeu. Ils peuvent donc devenir, par ce biais, des outils de stratégie et des enjeux à fort pouvoir symbolique. Pendant longtemps, la zone d'affectation a été considérée comme un instrument utile à la régulation globale des interventions sur le territoire assurant ainsi à l'Etat le pouvoir de décider de l'utilisation du sol au niveau national. De la même façon, les normes européennes en matière de protection de l'air, de l'eau, du sol, participent à ce principe: il s'agit d'édicter des règles pour qualifier ce qui est bon ou mauvais selon les principes d'une rationalité axiologique en opposition avec les règles d'une rationalité économique de moindre coût de production; mais il s'agit aussi, pour l'Etat, de se poser en tant qu'arbitre entre les intérêts économiques des entreprises et les intérêts écologiques de la population, donc de faire accepter les règles du jeu et par-là d'apparaître comme un acteur incontournable. La perception des éléments factuels au travers de la grille des «éléments facteurs», les

processus d'interprétation sur la base des éléments facteurs, et les processus d'abstraction permettant la création des objets virtuels font partie de ce que nous avons appelé les structures cognitives par lesquelles l'acteur acquiert ou structure les informations relatives au territoire

### **2.3.Méthodologie de la veille.**

---

Par la pratique d'une veille appliquée au territoire, nous allons évoluer au travers de trois dimensions qui sont pour la dimension physique: la proximité instrumentale, pour la dimension cognitive: la représentation des objets, pour la dimension normative et symbolique: la gestion de l'héritage symbolique. Les processus producteurs de sens (proximité instrumentale, représentation des objets territoriaux, gestion de l'héritage symbolique) ont pour objectif de construire une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, pour l'utilisation conjointe des ressources d'un même espace et concourent à la création d'une représentation de la réalité commune au groupe social au sens de (Jodelet,1997)<sup>xvi</sup> La territorialité peut se concevoir comme une représentation sociale d'un groupe s'appropriant un espace de ressources et se construit d'abord dans le rapport de l'individuel au collectif, et dans l'intériorisation des modèles de comportements adéquats, permettant de se situer dans une histoire commune.

Cela sous-entend que la territorialité fait l'objet d'un apprentissage, - en tant que forme de connaissance -, dans le contexte d'un modèle de référence et de processus aidant à la construction de cette connaissance.

Enfin, le rôle du groupe en tant que formateur du sens, dans la dimension intersubjective et dans la réalité de la pratique territoriale par le savoir faire, est essentiel pour normer et réguler les comportements individuels sur le territoire.

Ce tableau conclut sur les caractéristiques de la territorialité:

	<b>ELEMENTS</b>	<b>PROCESSUS</b>	<b>ACTEURS CONCERNES</b>
<b>TERRITORIALITE</b>			
Dimension <b>physique</b>	Objet territorial	Proximité instrumentale	Individu, Institutions
Dimension <b>cognitive</b>	Langue, éléments d'interprétation	Représentation des objets	Groupe social dans son ensemble
Dimension <b>normative</b> et <b>symbolique</b>	Règles, signes, symboles	Gestion de l'héritage Symbolique (rites)	Autorités par délégation

**Tableau 1:** La territorialité: représentation sociale d'un groupe s'appropriant un espace de ressources<sup>xvii</sup>.

### *2.3.1. Pour la dimension physique : la proximité instrumentale*

La "proximité instrumentale", peut être traduit par :l'accès aux ressources d'un espace commun par l'utilisation d'un objet - met en valeur, directement, les enjeux sociaux de l'appropriation. La rencontre formelle et informelle d'acteurs différents s'organise au travers du réseau des parties prenantes à l'action sur l'objet territorial et autour d'une régulation et de rituels.

#### *123.3.2.Pour la dimension cognitive: la représentation des objets.*

La dénomination des objets territoriaux dans la langue permet leur représentation et leur communication en constituant l'identité du groupe social par la définition d'un langage de la spatialité du groupe. La territorialité passe donc par une "lisibilité" de l'espace, lisibilité partagée par un groupe dans sa pratique du territoire.

#### *3.3.3.Pour la dimension normative et symbolique: la gestion de l'héritage symbolique*

Cette dimension regroupe les objets virtuels qui symbolisent la référence aux comportements attendus, les règles en vigueur, et cristallise ainsi, autour de l'objet territorial, le sens normatif. Il s'agit de permettre le repérage du comportement individuel pour pouvoir l'inscrire dans une histoire collective mais aussi permettre le rappel de l'appartenance au même espace.

### 3.4. Les résultats de la veille appliqué au territoire

A intervalle régulier et à durée constante et ce, sur plusieurs mois, nous avons utilisé par vague trois moteurs de recherche:

<http://www.google.com> , <http://www.kartoo.com> et <http://search.mapstan.net/>

Les méta-moteurs pré-cités ont été sollicités sur l'expression de recherche suivante: Sophia Antipolis. Nous avons privilégié ces moteurs de recherche pour les raisons suivantes:

Google détient 50 % de part de marché et est à ce jour le moteur de recherche majeur.

Kartoo nous a permis de composer les réseaux de liens entre les sites concernés par notre recherche.

Mapstan enfin, a été utilisé dans l'objectif de capitaliser nos connaissances au fur et à mesure de notre démarche.

#### Le mode de présentation des résultats par moteur de recherche

Le moteur Google présente ses résultats en liste

Catégorie: [World > Français > ... > Villes et villages > Sophia Antipolis](#)

##### Université de Nice Sophia-Antipolis

Description: Site officiel. Informations générales, ressources, bibliothèque, serveurs de l'université.

Catégorie: [World > Français > ... > France > Université de Nice](#)

[www.unice.fr/](http://www.unice.fr/) - 1k - 11 déc 2002 - [En cache](#) - [Pages similaires](#) [Site de Sophia](#)

[Antipolis](#) - [ [Traduire cette page](#) ]

Description: Parc scientifique situé entre Nice et Cannes. Secteurs d'activités : technologies de l'information, technologies...

©2002 Google

Le méta-moteur Kartoo offre plusieurs options d'affichage : une représentation sous la forme de liste et en représentation graphique. [\(c\) Kartoo 2001](#)

#### Le méta-moteur Map Stan

MapStan Search est un méta moteur qui représente graphiquement les résultats de Google. Ces résultats sont archivés avec leurs recherches afin d'être suggérés ultérieurement. Grâce à la technologie [WPS™](#), ([Web Positioning System](#)) MapStan Search analyse et synthétise les sites issus de la recherche sous forme d'un plan de quartier<sup>1</sup> et de sa légende<sup>2</sup>, enfin d'une clustérisation<sup>3</sup>.

### Remarque d'ordre général :

Le nombre des sites relatifs à la technopole et indexés par les moteurs de recherche sur l'internet mondial a enregistré une progression régulière au fur et à mesure de notre consultation. En effet, au début de notre observation, les moteurs et méta-moteurs sollicités nous indiquaient un total de 147.000 sites or, à la fin de notre campagne d'observation nous avons un total de 152.000 indexés par ces agents de recherche. En ce qui concerne les résultats affichés nous relevons une différence notable selon que l'on sollicite les sites repérés sur tout le web (152.000) ou par le web français (66.000).

### Notre démarche de préparation du corpus d'étude:

Nous avons limité notre étude aux sites Web qui contenaient dans le titre du site l'expression Sophia-Antipolis (exemple: [Université de Nice Sophia-Antipolis](#)). Comme, il nous est matériellement impossible de traiter l'intégralité de ce corpus, nous nous sommes limités aux 100 premiers sites internet. Le pourcentage d'internautes allant au-delà de la position 100 est très faible.

### Etude des représentations virtuelles (sites internet)

Nous nous sommes intéressés aux 100 premiers sites affichés par chaque méta-moteur puis, nous avons leur avons fait subir des traitements et nous avons opéré des regroupements de mots-clé ou classes afin de *clusteriser* les représentations virtuelles du territoire Sophia Antipolitain.

#### ***A. Nombre de sites internet déposés par an***

Une distribution bi-modale caractérise le dépôt de sites internet avec un pic en 1996 et un autre plus élevé en 1999. Depuis 1999 le nombre de dépôts suit une pente décroissante

#### ***B. Etude des relations inter-sites***

Nous nous sommes intéressés aux relations intersites. Les sites territoriaux institutionnels ne jouent pas le jeu du maillage territorial et ne renvoient pas de liens vers les sites majeurs du territoire. Les principaux sites académiques du territoire sont plus cités qu'ils ne citent. L'interaction entre les sites est faible.

#### ***C. Analyse de la popularité corrigée des sites internet.***

Plus un site internet est ancien et plus il a de fortes chances d'être plus cité par d'autres sites internet plus récents et d'attirer un nombre de liens plus élevé. Les outils de recherche reposent sur cette analyse relationnelle et ainsi pénalisent les sites plus *jeunes*. Nous avons pondéré les résultats de l'analyse relationnelle obtenue à l'aide des moteurs de recherche. Ce traitement a fait apparaître des sites qui ne figuraient pas à la suite de la requête initiale.

Nous avons choisi les mots suivants afin de désigner chaque *cluster* ou classe d'information obtenue:

Cluster 1 exemple	RECHERCHE	UNIVERSITE	TECHNOLOGIE		INGENIEUR
Cluster 2 exemple	EUROPE	FRANCE	PACA	FRENCH RIVIERA	ALPES-MARITIMES
Cluster 3	RESERVATION	RESTAURATION	LODGING	BED& BREAKFEAST	TENNIS

**Tableau 2: clusters représentatifs des représentations virtuelles Sophia-Antipolitaines.**

### **Conclusion:**

Notre conclusion portera, entre autre, sur la confrontation entre les résultats de la veille que nous avons organisée sur le territoire Sophia-Antipolitain et les lois qui ont eu pour objectif d'organiser le territoire. Nous pensons que quelque soit le territoire et son activité, des liens et donc des interactions doivent exister entre le support physique et les activités qu'il reçoit.

Nous situerons notre propos dans un mouvement de complexification des territoires.

Le territoire fait partie des objets d'études complexes et lui même est le support de phénomènes. Les T.I.C activité motrice de Sophia Antipolis accroissent cette complexité. La complexification territoriale entraîne la modification des relations que les acteurs entretiennent au travers des objets territoriaux. La création de nouveaux objets constitutifs entraîne la

complexification du monde réel, alors que celle de nouveaux objets virtuels entraîne la modification des règles de l'interaction (Major,1999). Parce que la règle est la cristallisation du comportement attendu, la complexification territoriale entraîne un processus d'apprentissage social pour reconstituer une territorialité commune. D'où toute l'importance des institutions garantes du référentiel symbolique permettant l'encadrement interprétatif, sorte de moule social constitué par des réseaux larges porteurs du sens de l'interprétation.

C'est pour cela que nous pouvons qualifier d'auto-organisant le système territorial lorsqu'il s'est défini un processus d'apprentissage social. Dans le sens où les objets du territoire portent leur propre justification au travers de l'interprétation qui leur en est donné. Car, ils sont définis de manière pertinente dans le contexte de signification qui a déterminé les acteurs à agir.

Afin d'esquisser une réponse à cette complexification et de favoriser les relations entre les acteurs territoriaux, trois lois fondamentales se proposent d'organiser le territoire et constituent un chantier majeur de la 11<sup>e</sup> législature. Nous les présentons succinctement ainsi que le cadre de leur application:

- **25 juin 1999: loi Voynet**  
“AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE”

### **Création de territoires de concertation et de contractualisation**

- **12 juillet 1999: loi Chevènement**  
“COOPERATION INTERCOMMUNALE”

### **Cadre institutionnel pour aménager et développer un territoire**

- **13 décembre 2000 : loi Gayssot**

“SOLIDARITE ET RENFORCEMENT URBAINS”

**Outils de planification pour une cohérence de l’aménagement et le développement d’un territoire**

**1 - Loi “Chevènement”**: coopération intercommunale, cadre institutionnel pour aménager et développer un territoireLe régime des communautés de communes, d’agglomérations, et urbaines, TPU et DGF, compétences partagées.

**2 - Loi “Voynet”**: orientation pour le développement et l’aménagement durable du territoire (**un territoire + un projet= un contrat**)

Contrats de pays et d ’agglomération Volet territorial des Contrats de Plan

**3 - Loi SRU**: outils de planification pour une cohérence de l ’aménagement et le développement d’un territoire

Schéma de cohérence territoriale: Carte communale et Plan local d’urbanisme.

Par la pratique de cette veille territoriale appliquée au territoire Sophia-Antipolitain, nous avons aussi vu le rôle de l'objet territorial. En effet, la finalité de la veille fut l’étude des représentations des objets territoriaux virtuels et leur rôle dans la territorialité.

Les objets territoriaux virtuels sont issus de processus d'abstraction appliqués aux éléments du territoire par les acteurs et regroupent, de manière composite, une série d'objets constitutifs.

Des objets virtuels que nous, pouvons classer en deux types: les objets virtuels normatifs et symboliques.

Nous avons spécifié la place de l’objet dans la réalisation de la territorialité en regard des trois dimensions constitutives de cette territorialité.

	<b>ELEMENTS</b>	<b>PROCESSUS</b>	<b>ACTEURS CONCERNES</b>
<b>TERRITORIALITE</b>			
Dimension <b>physique</b>	Objet territorial	Proximité instrumentale	Individu, Institutions
Dimension <b>cognitive</b>	Langue, éléments d’interprétation	Représentation des objets	Groupe social dans son ensemble

Dimension <b>normative</b> et <b>symbolique</b>	Règles, signes, symboles	Gestion de l'héritage Symbolique (rites)	Autorités par délégation
--	-----------------------------	---	--------------------------

**Tableau 2:** La territorialité: représentation sociale d'un groupe s'appropriant un espace de ressources.

De cette observation, nous en tirerons trois remarques majeures:

1. alors que la technopole est supportée par un territoire physique morcelé en sous-systèmes locaux, les objets étudiés ne renvoient pas à cette dimension ou très faiblement.
2. alors que des lois cadres essaient d'intégrer la complexification territoriale et de susciter des territoires de projet, l'étude des représentations Sophia Antipolitaines ne mentionnent quasiment pas cet aspect.
3. les clusters ou classifications formés à partir des informations collectées lors de la veille territoriale pratiquée, ne renvoient pas à tous les éléments constitutifs de la territorialité à savoir l'apprentissage social du territoire.

L'Internet esquisse des territoires qui ne sont pas conçues comme des unités conscientes au sens de Kant (1788)<sup>xviii</sup> ni comme des places publiques. Ces territoires virtuels renvoient à des espaces et à des liens sociaux que nous avons encore à déchiffrer pour tenter de mieux les comprendre.

### **Références bibliographiques :**

- <sup>1</sup>Tapscott D., Agnew D.,(2000) «Quelle gouvernance pour l'économie numérique?», *Problèmes économiques* n°2.675, Economie Internationale, Paris.
- <sup>1</sup> Bougrain F.,(1999) «Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation», *Revue d'économie régionale et urbaine* n°4, IERSO, Bordeaux.
- <sup>1</sup>Porter, Michael E.,(1990)«Europe's Companies After 1992:Don'tCollaborate, Compete» *The Economist*, June 6, 1990, pp. 17-19.
- <sup>1</sup> Audretsch D.B.,(2001) « Globalisation and communication technologies and the Role of Small firms in Innovation, in Feldman M et Massard N., *Institutions and systems in the geography of innovation*, Kluwer Academic Publisher.
- <sup>1</sup> Poche B.,(1996) *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris.
- <sup>1</sup> Atlan H.,(1986) *A tort et à raison*, Seuil, Paris.
- <sup>1</sup> Bailly & al, (1995) Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*. GIP reclus, Montpellier.
- <sup>1</sup> Poche B., déjà cité.
- <sup>1</sup> Major W.,(1999) «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich.
- <sup>1</sup> Schwarz E.,(1997) *Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being*, Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg.
- <sup>1</sup> Prelaz-Droux R.,(1995) *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation*, EPFL, Lausanne, Suisse.
- <sup>1</sup> Prelaz-Droux R.,(1995) déjà cité
- <sup>1</sup> Prelaz-Droux R.,(1995) déjà cité
- <sup>1</sup> Bertacchini Y.,(2002) « Tic & Territoire: Quels développements? », 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 10 & 11 mai , Saint-Raphaël
- <sup>1</sup> Bertacchini Y., (2000) «*How to federate some local resources by developing new links ?* », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.
- <sup>1</sup> Jodelet D., (1997)*Représentations sociales: un domaine en expansion*, in «Les représentations sociales». Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris
- <sup>1</sup> Bertacchini Y.,(2002) *Territoire et Territorialités. Vers l'intelligence territoriale*, - volet 1-, 200 pages, Collection Les E.T.I.C(*Ecrits des Technologies de l'information et de la Communication* .
- <sup>1</sup> Kant E.,(1912) *Critique de la raison pure*, Traduit de l'allemand par Jules Barni, revue et corrigée par P. Archambault.-Paris, E. Flammarion (1912). 2 vol In-12°, [8°R. 25527], (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers),Paris.

## **Article publié dans la Revue *Communication & Organisation***

Bertacchini, Yann., « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », p.35, Revue *Communication & Organisation* n°25, *Les vallées : sens, territoires & signes*, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, 1<sup>er</sup> semestre 2004.

Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local.

*Yann Bertacchini,*

*Maître de Conférences, H.D.R*

*Expert près l'U.E*

*Université du Sud (Toulon-Var) ▲ BP 20132 ▲*

*▲ 83957 ▲ La Garde Cedex*

[\*bertacchini@univ-tln.fr\*](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

A l'origine physiques, les échelons territoriaux intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Le processus d'intelligence territoriale que l'on peut qualifier de démarche d'information et de communication territoriales trouve ici sa pleine justification dans l'aide apportée à la constitution du capital formel d'un échelon territorial. A notre sens le capital formel d'un échelon territorial est le préambule à toute politique de développement, qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion, ou d'innovation.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Avant toute autre chose, nous définirons l'intelligence territoriale comme « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente. L'objectif de cette démarche, est de veiller, au sens propre comme au sens figuré, à doter l'échelon territorial à*

développer de ce que nous avons nommé le *capital formel territorial*<sup>28</sup> ». Nous présenterons ces caractéristiques plus en avant dans notre article.

D'un point de vue des S.I.C<sup>29</sup>, ce processus informationnel autant que anthropologique suppose la conjonction de trois hypothèses (Bertacchini, 2000):

-Les acteurs échangent de l'information (énergie);

-Ils accordent du crédit à l'information reçue (information);

-Le processus de communication ainsi établi, les acteurs établissent les réseaux appropriés et transfèrent leurs compétences (projet).

Lorsque ces hypothèses sont réunies et vérifiées, les gisements de compétences peuvent être repérés à l'aide d'une action d'information et de communication territoriales puis mobilisés dans la perspective d'un projet de développement. Nous pensons qu'il s'agit du préambule à la définition d'une politique de développement local de nature endogène.

Nous avons à préciser que, d'après nous, l'intelligence territoriale se construit autour de deux axes fondamentaux ; Nous ne mentionnons pas l'axe du temps qui demeure, quel que soit l'objet à étudier et a fortiori lorsqu'il s'agit d'étudier un territoire. La variable temps est une variable incontournable puisque un relâchement dans ce processus met à mal la constitution de ce capital formel territorial. En fait, nous pourrions évoquer plus à propos les différentes lignes de temps qui forment l'axe général du temps.

-L'axe latéral qui balaie le territoire physique et dont l'objectif est de mesurer le réservoir de potentiel d'action local ;

-L'axe vertical qui organise les liaisons et relations entre le territoire physique et ses représentations virtuelles.

En ce sens, l'intelligence territoriale conjugue information et processus de communication mais, ne peut se résoudre à une action de veille territoriale.

La création de contenus territoriaux relève des processus de communication

A ce stade de notre propos, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement local repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux

---

<sup>28</sup> Bertacchini, Yann., « Entre information & anthropologie : le processus d'intelligence territoriale », Revue *Humanisme & Entreprise*, Les Cahiers du Centre d'études et de Recherches, La Sorbonne Nouvelle, Paris, à paraître, 2004.

<sup>29</sup> Sciences de l'information et de la communication

besoins des différents groupes et catégories de population et de pointer les absences ou insuffisances par la mise en place et pratique de l'intelligence territoriale.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

1. se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).
2. favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).
3. soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

### Intelligence territoriale & Développement

Nous essaierons dans cette partie d'expliquer en quoi les TIC redessinent les frontières territoriales et également, comment et de quelle manière, est-ce que la démarche d'information et de communication territoriales aide où peut aider un territoire au façonnage et à la constitution d'un capital formel ?

Les participants à la création de contenus locaux en conviennent : *le territoire connu a été redessiné* et l'information et la communication ont depuis tout temps tenu un rôle déterminant dans la constitution et dans le développement des territoires. Les TIC sont aujourd'hui assez prégnantes et ce, même si elles ne sont pas bien diffusées c'est-à-dire également réparties dans l'ensemble des échelons locaux. Un des facteurs responsables de l'inégale implantation géographique des TIC que nous avons par ailleurs soulignée très tôt dans nos projets demeure l'absence constatée de gestion de projets. En effet, sans gestion transversale de projets, il ne peut y avoir de diffusion de la connaissance et un développement local fondé sur le recours aux TIC. Dans la mise en oeuvre des TIC au bénéfice du développement territorial, nous faisons appel à des compétences qui sont par essence pluridisciplinaires. Il s'agit dès lors de créer un environnement d'apprentissage propice au développement territorial par la diffusion de ces connaissances multiples.

Ce préalable posé, nous avons à mentionner que là réside en effet la capacité ou l'incapacité du territoire à obtenir ces résultats. Nous allons nous imposer un nécessaire retour et/ou détour productif afin de poser les bases de notre proposition.

### Une rétrospective simplifiée de la notion de complexe local.

Le local est un système et, en tant que tel, nous pouvons en convenir il appelle à une gestion appropriée du processus qui va conduire les acteurs locaux de l'idée à la création de contenus. D'autre part, nous pensons que lors de la réflexion et de la définition du projet de développement territorial il n'est pas suffisamment rappelé ou

mis en perspective les étapes successives qui ont amené les acteurs locaux à s'interroger sur le rôle levier des TIC. Cette carence peut dès le départ s'avérer une erreur assez pénalisante. En effet, l'intelligence territoriale ne peut s'abstraire d'une démarche historique. Notre pratique du territoire, au sens physique du terme, ne nous prépare pas le mieux et au mieux à envisager un autre rapport aux lieux. Nous ne pouvons effacer des milliers d'années de pratiques territoriales même si la vitesse des déplacements et les mobilités autorisées ont entraîné des changements irréversibles<sup>30</sup>.

Nous relevons depuis les années 96-99 que le local a fait l'objet d'une re-découverte accompagnée probablement d'un besoin d'identité locale. Cette redécouverte et utilisation du local ont été suscitées et amplifiées d'un discours sur les TIC. Il est aujourd'hui légitime de s'interroger sur le réalisme lié à la diffusion et à l'emploi de ces TIC en relation avec la création de contenus. En effet, s'agissait-il d'un phénomène de mode ou d'un comportement opportuniste ? Les deux probablement.

### Une culture de la participation

Les points de repère que nous mentionnerons ci après traduisent les réflexes d'une certaine culture participative qui renvoient à la dimension managériale et transversale du projet, à des approches pluridisciplinaires et à plusieurs prérequis utiles à associer dans le cadre d'un développement local.

Si le processus de création de contenus numériques ne se fixe pas pour objectif premier d'associer des acteurs de culture différente tels que, les citoyens, les chefs d'entreprises, les administrateurs, les *territoriaux*, les socio-éducatifs, alors, la politique locale de développement ne peut pas prétendre à l'édification de l'organisation agrégative de ces pratiques. Nous nommerons cette pratique l'entreprise d'intelligence collective locale. Cette dimension est aujourd'hui compromise par l'individualisation des pratiques, des initiatives et, par l'usage individuel des TIC qui se sont diffusées dans quasiment tous les secteurs de la société. Quand, par exemple, les acteurs d'une formation, d'une université ou d'un diplôme ne considèrent que le volet TIC de leur action pédagogique pour envisager une solution d'Enseignement à Distance, ils se trompent et à nos yeux l'action ne produit pas un acte de développement territorial au sens de l'intelligence territoriale citée précédemment. Par conséquent, si l'échelon local n'est pas porteur de cette culture ou n'arrive pas à susciter des projets transversaux, cette organisation ne pourra en aucun cas détecter, former et agréger les compétences disponibles. Il s'agit de la mission première du processus d'intelligence territoriale : de la détection des compétences locales jusqu'à la préparation de leur transfert.

Nous avons à mentionner d'autres pré-requis importants qui portent bien au delà de la seule et simple sensibilisation des élus. Nous évoquons la formation aux caractéristiques mentionnées plus haut, et conséquences potentielles de leur absence dans un territoire. En effet, lorsque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, ni dans les composantes et pratiques locales qu'elles soient, historiques, culturelles, géographiques de leur territoire, il ne saurait y avoir le résultat qui serait tout à la fois le moteur et le résultat que nous nommons, l'identité locale. Cette fracture que l'on a pu nommer numérique pour désigner les exclus des TIC peut, à notre sens, désigner un comportement individualiste renforcé par la diffusion non- associative de

---

<sup>30</sup> Bonnet Michel., Desjeux Dominique., (sous la direction de), *Les territoires de la mobilité*, Sciences sociales & sociétés, Puf, 2000, 224 p.

ces mêmes TIC. L'utilisateur peut très bien apprendre à créer un site Internet qui ne renverrait pas à la dimension locale. Une parabole sur un balcon peut de la même sorte couper les téléspectateurs de leur environnement territorial proche. Ce même usager peut très bien aussi faire enregistrer ledit site Web à l'extérieur de frontières devenues mouvantes ainsi que le faire héberger sur un serveur au Canada. Le même usager peut établir un dialogue avec des communautés virtuelles distantes sans enracinement territorial partagé. De nombreux autres exemples peuvent venir illustrer ces comportements déterritorialisés. Quels seraient dans ce cas là les bénéfices et retours à escompter d'une telle diffusion des TIC sans transversalités et connexions physique et virtuel ?

### Une méthodologie transversale de projet

Lorsque les territoires arrivent à mettre en place puis ancrer le modèle de développement, que nous qualifions d'ascendant, et que nous avons présenté sommairement, il est relevé assez souvent que cette approche dite en réseau et que ces modalités sont initiés par les personnes à titre individuel qui se reconnaissent dans les valeurs de leur territoire ou qui y trouvent une identité à conforter. Il peut s'agir d'entreprises, d'organismes professionnels et/ou de pouvoir public. Dans cette optique, et en écho à ces propos, la préoccupation des responsables en charge de projets transversaux qui s'appuient sur la diffusion et l'emploi des TIC devient : fédérer après avoir localisé les porteurs de projet et leurs finalités.

Pour cause de clientélisme et d'autres motivations, ces aspects sont souvent ignorés ou, pire, dissociés et fatalement, ils éloignent de l'objectif de développement local.

En conclusion intermédiaire de ce rappel sommaire, il faut insister, nous croyons, sur la notion de processus et de continuum. La diffusion des nouvelles technologies, leur mise en œuvre, leur appropriation par les acteurs locaux très différents de par leur culture nécessite un mode d'emploi approprié, piloté à moyen terme et à long terme. Il s'agit d'un processus d'apprentissage puisé dans un environnement territorial favorable. Il s'agit aussi pour l'essentiel d'un processus organisationnel choisi par les territoires qui auraient pris conscience de la nécessité de fédérer des compétences à repérer préalablement. Mais comme le chemin est long et fastidieux avant d'enregistrer les premiers résultats d'une telle démarche et comme les calendriers, les multiples échelons territoriaux ne favorisent pas toujours une telle démarche, ce mouvement est à inscrire dans la durée. La démarche s'exerce au bénéfice d'un objet vieux de plusieurs milliers d'années, le territoire, qui accueille des occupants également détenteurs de pratiques anciennes. L'objectif que nous proposons est ambitieux. Ainsi, une telle agrégation de compétences va se traduire par la définition de règles et de procédures assez souples et adaptables à la culture des acteurs locaux qui voudraient s'y associer. C'est ce qu'on qualifie de praxis c'est-à-dire de pratique partagée, donc de pratique collective ou communautaire bien éloigné des pratiques individualistes autorisées par les TIC.

Puisque nous avons évoqué dès le début de cet article, l'idée de processus et les principes qui l'accompagnent et, avec pour objectif de faire lien avec le préambule ci-dessus, nous allons essayer de répondre à cette interrogation triple: « De quelle façon est-ce que le développement, que nous pouvons définir par développement local abouti peut devenir un processus, de quelle façon est-ce qu'il va devenir opérationnel ou est-ce qu'il va s'inférer dans le territoire, dans notre espace ? »

Nous rappellerons quelles sont les voies d'accès au développement territorial.

Les leviers d'une politique de développement local.

Il existe une première modalité de développement qualifiée de développement exogène. Dans ce cadre le territoire fait appel à des compétences, des richesses, des ressources externes à l'espace à développer et essaie de les implanter, dans ses frontières. En d'autres termes, il s'agit de greffer des compétences sur un existant local. Le marketing territorial a emprunté cette voie. Il existe une autre modalité de développement que l'on qualifie d'endogène. Nous situons l'intelligence territoriale dans ce cadre là. Dans cette approche, le territoire essaie de repérer, par le biais d'une approche qualitative, les réseaux tels qu'ils existent sur un territoire à un instant «T». Lorsque cette nécessaire action de veille, mais que nous qualifierons tout de même de passive, a été menée et qu'elle a pu repérer, observer et inventorier les compétences disponibles, il s'agit pour l'intelligence territoriale de les orchestrer, de les organiser et de faire en sorte que ces compétences soient transversales et qu'elles s'échangent.

Si les territoires sont tous différents en regard de leur *physique*, ils ne se ressemblent pas non plus eu égard à leurs compétences internes et à la manière de les repérer. En procédant de la sorte, les gisements de compétences locales ont été repérés et par la prescription d'écoute, d'actions, et de microprojets le processus initié va tendre à faire en sorte que ces s'échangent. Nous pensons que cette façon de conduire le développement local contribue à former ce que nous désignons par capital formel.

Une fédération de compétences : le capital formel territorial.

Nous nous livrerons à un double constat. Le premier, nous invite à écrire que globalement, les TIC sont accessibles à l'ensemble des échelons territoriaux. Le second, nous fait nous interroger : comment expliquer que certains territoires n'arrivent pas à faire aboutir leur politique de développement alors que les TIC sont globalement disponibles et nous ont été présentées comme étant le levier idéal dans ce domaine ? Cette interrogation se situe bien en amont du développement local et aussi bien en amont de la définition et de la mise en place d'une démarche d'intelligence territoriale. A la lumière de ce double constat, nous pouvons nous interroger légitimement. Nous relevons que certains territoires, arrivent à se doter où disposent des facultés de faire aboutir leur politique de développement. En d'autres temps, les économistes ont évoqué la notion de solidarité. D'autres échelons n'arrivent pas à fédérer ces compétences et ce, même après avoir détecté et organisé cet ensemble territorial. D'autres, enfin, et dans le pire des cas, se paupérisent.

Nous le pressentons. Il y a probablement un mode de développement à privilégier lorsque l'échelon local s'apprête à initier une politique de développement local. Ce mode de développement est légitime et peut s'argumenter. C'est ce que nous allons tenter de faire.

En d'autres termes, nous pensons que de faire appel à un mode de développement exogène est beaucoup plus onéreux que de recourir à un mode de développement endogène. Il s'agit d'une remarque frappée du bon sens. Nous avons probablement à nos portes, presque dans nos murs, si vous nous autorisez cette métaphore, les compétences nécessaires au mode de développement qu'on a choisi. Il ne s'agit pas de repli local frileux ni d'ethnocentrisme mais de concevoir que nous disposons probablement plus de compétences internes que nous l'imaginons et de capacités à esquisser en commun les scénarii de notre futur. Ces propos n'excluent pas de recourir, de temps à autre, à des opérations de marketing territorial. Mais, il ne s'agit pas de la

même ligne de temps ni du même contenu territorial voire, du même sens de la collectivité. La démarche d'intelligence territoriale s'accommode mal des effets d'annonce et du court terme même si les calendriers politiques s'accommodent fort de ces pratiques.

La démarche d'intelligence territoriale impose presque la recommandation qui consiste à faire appel au mode de développement endogène lequel, vous l'avez pressenti, repose également sur des principes complémentaires. L'acquisition de cette modalité de développement n'est pas définitive et suscite de multiples interrogations. Nous en présentons ci-dessous quelques unes, essentielles, et les formulons par le biais d'interrogations.

Est-ce que les acteurs locaux très différents dans leur culture et leurs mobilités veulent s'intégrer puis rejoindre le processus que nous évoquions ? Une fois qu'ils ont saisi la nécessité de bâtir un futur commun, c'est-à-dire de s'impliquer, est-ce qu'ils acceptent de transférer leurs compétences ? Un fossé sépare l'implication déclarée de l'échange réel de compétences. Et puis ensuite, est-ce que ces acteurs veulent transférer ce qui peut leur apparaître comme du domaine de la propriété personnelle ? Est-ce que vous allez vous reconnaître au contact d'autres acteurs locaux avec lesquels vous ne partagerez pas les mêmes objectifs ? Est-ce que vous allez leur accorder un certain crédit dans l'information qu'ils vous délivrent ? De quelle façon allez-vous vous approprier cette information ? De quelle façon allez-vous leur restituer cette information avec une plus-value ? Nous venons de décrire assez brièvement un système qui ne s'obtient pas naturellement et que nous nommons le capital formel territorial.

Vers un essai de définition du capital formel d'un territoire et de ses implications

En réciproque aux arguments que nous venons de développer ci-dessus, nous présentons la première implication ou hypothèse. Il va s'agir de quelques éléments de réponse.

*1<sup>ère</sup> implication* : C'est donc à l'intérieur même de l'organisation locale que se déterminent les inégalités d'accès des territoires au développement ou à la formulation de leur projet.

Si vous acceptez l'hypothèse qu'un territoire peut recourir à un mode de développement endogène, c'est-à-dire que le processus de développement peut être initié à partir et à l'aide des compétences internes locales, il va falloir, à un moment ou à un autre, mesurer ces compétences, ces gisements de compétences locales et leurs capacités à se transférer d'une catégorie d'acteurs locaux à une autre. Donc, on peut par déduction logique projeter que si nous sommes faibles *territorialement parlant*, si nous n'arrivons pas à nous développer c'est que probablement nos réserves de compétences locales ne sont pas suffisantes ou non connectables.

En arrière plan se profile la première action d'une démarche d'intelligence territoriale, à savoir, la détection des compétences locales disponibles et les circuits d'information qu'elles empruntent.

*2<sup>ème</sup> implication* :

Cette implication se scinde en deux parties complémentaires et découle de la première implication. Nous rappelons l'énoncé de la première implication qui vise justement à impliquer ou faire se reconnaître les acteurs locaux dans les actions locales menées par les instances. La 2<sup>ème</sup> implication souligne une transition de taille dans l'attitude de ces mêmes acteurs et se propose de les faire échanger, se mobiliser et se rejoindre autour du projet territorial. Cette implication renvoie à la notion d'engagement qui signifie, à notre sens, se reconnaître dans une identité, c'est-à-dire aussi se reconnaître dans le code ou valeur des acteurs locaux avec qui vous échangez ou serez amené à échanger de l'information.

La condition est directe et repose sur le bon sens.

Comment voulez-vous passer du stade de l'implication à la capacité de transfert puis d'échange si vous ne reconnaissez aucun crédit à la personne avec qui vous êtes amené à échanger ? Nous pensons qu'il s'agit de la deuxième implication ou deuxième hypothèse. Si un acteur n'accorde pas de crédit à l'information reçue en retour, il ne délivrera pas d'information crédible et les fondements d'une démarche d'intelligence territoriale n'existeront pas. Les acteurs locaux n'accorderont également aucun crédit aux informations croisées. Comment voulez-vous construire un mode de développement endogène s'il y a carence voire, lacune dans ce domaine ? Si par contre, et ça se produit bien entendu heureusement, si vous accordez du crédit et si vous acceptez l'information échangée, émise et transmise, dès lors vous pouvez envisager la coopération, la coordination de vos actes de développement. Ce jeu d'acteurs que nous appellerons de crédit-crédit va susciter des interactions. La partie est loin d'être gagnée et donc il nous reste à formuler deux autres implications. Mais à la lumière des implications ou hypothèses précédentes, nous pouvons affirmer que la démarche d'intelligence territoriale relève bien d'un processus d'information et de communication.

*La 3<sup>ème</sup> implication :* Le point de départ de notre édifice a consisté en la formulation de ce principe. Nous pouvons reconnaître que pour se développer un territoire choisisse un mode de développement endogène. Dès lors, le territoire va s'employer à accumuler un capital ou substrat nécessaire à son développement que nous appellerons le capital formel territorial. Un capital formel peut se définir ainsi : il s'agit d'un ensemble de règles et de procédures communes qui résulte de l'implication des acteurs locaux de culture différente dans une démarche de développement local. Lorsque les acteurs locaux acceptent de partager ces règles et procédures communes, ils ont pris conscience que ces règles sont adaptables aux membres de l'organisation territoriale et sont disposés à affronter la 4<sup>ème</sup> implication qui est au cœur de notre problématique et de notre recherche que nous nommerons intelligence territoriale.

Pourquoi est-ce qu'un échelon spatial ou une organisation territoriale ne pourrait, ne devrait pas recourir à un outil fédérateur et initier cette démarche participative avant de fonder une politique de développement : une équipe d'intelligence territoriale ou un dispositif socio-technique d'information et de médiation local.

Bien que nous ayons fait jusqu'à présent plus que de l'esquisser, nous allons nous employer maintenant, à définir en quoi consiste l'intelligence territoriale qui ne réduit pas à l'intelligence économique, à notre sens trop réductrice ou trop appliquée aux acteurs économiques et, ne relève pas exclusivement de l'information. Notre objet de recherche, le territoire et la démarche que nous nous proposons de définir,

l'intelligence territoriale, conjugue information et anthropologie. L'intelligence territoriale repose sur un ensemble d'acteurs par trop différents et qui n'ont pas tous pour objectif ultime d'obtenir des résultats économiques. Les acteurs locaux engagés ne visent pas l'édification de leur avenir avec le même contenu et horizon même si ces derniers peuvent être évoqués à une phase ou à un autre du développement. L'intelligence territoriale ne peut aussi être réduite à la veille territoriale qui ne produirait que des indicateurs quantitatifs bien souvent passifs et d'obédience économique. Nous présentons maintenant le cadre de la recherche menée.

### Le programme « MAINATE »

Nous présenterons les travaux qui ont été menés dans le cadre de ce programme de recherche mené au sein du Laboratoire LePont. Ce programme de recherche « Mainate » signifie « Management de l'information appliquée au territoire ». Nous allons vous présenter ces objets, ces premières déductions, ces premiers enseignements.

### L'objet ou les objets du programme « Mainate »

Ce programme, initié en 1996, se structure en deux volets qui renvoient aux deux modes de développement évoqués plus haut. Ce programme de recherche porte sur une méthodologie et des outils fonctionnels adaptés à un mode de stratégie, le développement territorial endogène. Il s'est intéressé à la problématique de développement énoncée, définie par les échelons de moyenne dimension qui ont recours aux TIC pour construire leur attractivité. Cette démarche de composition du capital formel ne signifie point, nous l'avons déjà mentionné, un repli local frileux qui consisterait à s'isoler du monde extérieur. Le capital formel territorial résulte d'une démarche participative non cloisonnée. Compte tenu de l'essence même et de l'usage des TIC, cet effort en interne de structuration du capital formel va être employé et devenir à un moment ou à un autre, un moyen, une voie de renforcer l'attractivité du territoire. Il s'agit du volet exogène du développement local dont l'objectif va consister en la diffusion de l'information à l'extérieur du complexe local. Après avoir reconnu en interne les compétences mobilisables localement, il faudra les faire connaître et reconnaître, les faire valoir. La démarche d'intelligence territoriale peut être assimilée à un repérage *fantastique* des savoirs locaux. Donc, le programme Mainate se décline en deux actes, de l'interne vers l'externe.

En conclusion : Où et comment positionner une démarche d'intelligence territoriale ?

Dans un processus complet de développement local, une première étape va consister à mener le diagnostic stratégique du territoire et à repérer les forces et faiblesses de celui-ci. Le volet d'intelligence territoriale peut être dès lors être associé à ce diagnostic stratégique. Plus qu'une analyse de type diagnostic stratégique, au sens classique du terme, la démarche d'intelligence territoriale se propose de devenir un formidable levier pédagogique dans la capacité du territoire à provoquer des coopérations d'entreprise, de laboratoires, d'associations. Nous l'avons précisé et nous le rappelons, l'intelligence territoriale vise à la coopération d'acteurs locaux qui ne partagent pas les mêmes objectifs et les mêmes codes. Nous avons aussi à considérer que culture et patrimoine sont de formidables leviers de développement. Il s'agit aussi, bien entendu, peut être l'aspect le plus révélateur, à savoir le développement d'activités et la mise en réseau.

De la conduite du programme de recherche « MAINATE », nous avons pu identifier les étapes ou moments de ce que nous avons nommé un « méta-modèle ». Nous avons choisi cette expression parce qu'il est toujours difficile de nommer un modèle dont tous les contours n'ont pas été cernés et lorsque l'objet étudié, le territoire, relève de la complexité.

*1<sup>er</sup> moment* : Lorsque le diagnostic stratégique du territoire est amorcé, une action de repérage des acteurs locaux impliqués à titre individuel sur le territoire est conduite.

*2<sup>ème</sup> moment* : En référence aux hypothèses initiales nous rappellerons la reconnaissance du crédit à l'information reçue et échangée. De ces échanges naissent les réseaux.

Sur un territoire, ces réseaux existent ou pas et l'intelligence territoriale, en référence aux objectifs qu'elle cible, se propose de créer une dynamique d'inter-communications locales. L'analyse initiale, par exemple, va permettre de préciser que telle catégorie d'acteurs locaux présente une déficience dans leurs échanges avec les autres acteurs. L'équipe de projet évaluera les compétences et transfert de compétences possibles. Cette action va probablement générer des interactions, voire des réactions. Lorsque l'agrégation des actions individuelles puis collectives est obtenue par le biais de ces interactions, nous changerons de niveau de référence dans le méta-modèle. Par la suite, nous allons nous fixer pour objectif de réunir les initiatives des approches en réseau repéré préalablement.

D'une action statique de veille sur l'existant territorial, nous allons nous intéresser, sur un plan dynamique, à la mise en réseau de porteurs de projets. Cette démarche a suscité des interactions locales. Il s'agit ensuite de hisser le processus engagé à ce que nous nommerons le plan d'information, c'est-à-dire la concrétisation d'échanges d'informations par l'action au bénéfice du développement territorial.

Les actions d'intelligence territoriale respectent un ordre : constater, développer, susciter, révéler l'absence ou la présence d'interactions et de projet de développement. Mais lorsque nous avons noté une absence de ce niveau sur un territoire, celui-ci n'arrivait pas ou que très rarement à formuler son projet de développement.

Le « méta-modèle » étant présenté, nous nous sommes intéressé à un autre concept qui est l'E-Veille territoriale ; Nous l'avons désigné ainsi puisque notre objet consiste à nous attacher à la capacité de développement des territoires, villes moyennes, régions intermédiaires qui mettent en œuvre les TIC comme leviers de développement.

Nous avons repéré deux catégories de dimensions.

1 :Dimensions latérales : la référence au territoire physique,

2 :Dimension verticale : le prolongement virtuel du territoire physique.

*Dimensions latérales*, c'est-à-dire comme nous l'avons indiqué dans ce méta-modèle.

En interne : quelles sont les ressources de capacité de compétences et de capacités de transfert de ces compétences ? Quelles sont les forces de cohésion interne au projet ?

En externe : c'est l'autre volet de la démarche d'intelligence territoriale. De quelle façon allons-nous renforcer notre attractivité ? Quelles sont les forces d'attractivité externe de notre territoire ? Il s'agit de la dimension latérale.

### *Dimension verticale.*

Il est pas inintéressant de repérer sur Internet qu'un territoire essaie de se promouvoir à l'aide d'un site puis, de détecter que le serveur qui accueille le site d'une ville, ou d'un territoire, est hébergé à Los Angeles ou à Paris ou à Vienne. Si le dispositif n'est pas en soi contradictoire, il est révélateur de la capacité ou de l'incapacité d'un territoire à penser son développement selon la conception que nous avons associé à une démarche d'intelligence territoriale. Nous disposons d'outils qui vont nous permettre de représenter l'espace virtuel. C'est-à-dire de quelle façon est-ce qu'un internaute un peu averti perçoit un territoire lors d'une déambulation sur internet ? via l'aide de quelques outils de représentation cartographique, et en déduit l'existence, l'absence, de la présence d'un territoire sur internet.

Nous sommes entrain de développer deux catégories d'indicateurs :

*Physiques* : nous nous référons aux composantes géographique, historique.

*Virtuelle* : nous nous référons à la présence d'un espace territorial dans cette représentation cartographique que l'on perçoit sous la forme de bits.

Nous pouvons citer l'exemple d'une démarche qualitative de définition d'indicateur. Il s'agit de l'analyse réseau que nous avons déjà pratiqué sur des territoires. Nous avons donc essayé d'évaluer quelles étaient les connections entre les acteurs locaux. Nous avons matérialisé quels étaient les liens et les distances entre ces acteurs locaux.

Il s'agit de l'application d'un dispositif socio-technique local. Puis, nous avons rencontré les acteurs locaux afin de leur soumettre nos résultats. Avec les acteurs concernés, nous avons repéré par exemple, ici, une grappe d'acteurs locaux qui déclarent échanger des informations entre eux, là, une mixité des contacts entre des acteurs différents. Donc, nous pouvons en déduire que notre hypothèse de développement endogène et d'approche réseau ne peut trouver d'application sur le territoire étudié. Puis, par comparaison, par processus itératif, comparatif, nous avons isolé des faiblesses locales. Pour aller plus loin dans l'application de notre démarche, nous pouvons rencontrer ce genre de questionnement de la part d'une ville, d'un Conseil Régional, d'un Conseil Général. Et en mettant en place ce dispositif nous pouvons essayer de repérer les politiques annoncées en matière de technologie d'informations et de la communication. Nous pouvons essayer d'étalonner le territoire par rapport à d'autres villes, d'autres régions, d'autres pays.

Il s'agit donc bien entendu d'applications avec Internet. Du repérage du fournisseur jusqu'à l'étude de ce qu'on appelle, de ce que l'on nomme la littérature grise des thèses, des rapports, l'accès aux bases de données, des études économiques, d'évaluation d'un territoire. Il s'agit aussi bien entendu de repérer des acteurs publics avec une sensibilité voisine de façon à s'étalonner, à se comparer à d'autres territoires, et d'essayer d'être attentifs à leurs initiatives.

### **Bibliographie**

**Atlan H., *A tort et à raison*, Seuil, Paris, 1986.**

- Audretsch D.B.**, « Globalisation and communication technologies and the Role of Small firms in Innovation, in Feldman M et Massard N., *Institutions and systems in the geography of innovation*, Kluwer Academic Publisher, 2001.
- Bailly & alii.**, Collectif, *Stratégies spatiales : comprendre et maîtriser l'espace*. GIP reclus, Montpellier, 1995.
- Bertacchini Y & alii.**, « Tic & Territoire: Quels développements? », Actes du Colloque 2<sup>èmes</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 05 & 06 juin , Saint-Raphaël, 200,260 p, 2003.
- Bertacchini Y.**, «How to federate some local resources by developing new links ? », Proceedings of ISA 23 Conference Rio de Janeiro, The Endless Transition, *Sciences Studies*, USA, 2000.
- Bertacchini Y.**, *Territoire et Territorialités. Vers l'intelligence territoriale*, -volet 1-, Collection Les E.T.I.C (*Ecrits des Technologies de l'information et de la Communication*), 2002, 200 p.
- Bonnet M., Desjeux D.**, (sous la direction de), *Les territoires de la mobilité*, Sciences sociales & sociétés, Puf, 2000, 224 p.
- Bougrain F.**, «Les enjeux de la proximité institutionnelle lors du processus d'innovation», *Revue d'économie régionale et urbaine* n°4, IERSO, Bordeaux, 1999.
- Jodelet D.**, *Représentations sociales: un domaine en expansion*, in «Les représentations sociales». Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1997.
- Kant E.**, *Critique de la raison pure*, Traduit de l'allemand par Jules Barni, revue et corrigée par P. Archambault.-Paris, E. Flammarion (1912). 2 vol In-12°, [8°R. 25527], (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers), Paris, 1912.
- Major W.**, «Approche systémique du territoire», Colloque de la Systémique, Université de Zurich, 1999.
- Poche B.**, *L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Porter M-E.**, «Europe's Companies After 1992:Don't Collaborate, Compete» *The Economist*, June 6, 1990, pp. 17-19.
- Prax J-Y.**, *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Editions d'Organisation, Dunod, Paris, 2001.
- Prelaz-Droux R.**, *Conception d'un système d'information à référence spatiale pour l'aménagement et la gestion du territoire, Approche systémique et procédure de réalisation*, EPFL, Lausanne, Suisse, 1995.
- Schwarz E.**, *Toward a Holistic Cybernetics. From Science Through Epistemology to Being*, Cybernetics and Human Knowing, Vol. 4 n° 1, Alborg, 1997.
- Tapscott D., Agnew D.**, «Quelle gouvernance pour l'économie numérique?», *Problèmes économiques* n°2.675, Economie Internationale, Paris, 2000.
- Virilio P.**, *Cybermonde, la politique du pire*, Paris, Éditions Textuel, 1996, p. 13.
- Vodoz L., et alii**, *NTIC et Territoires, enjeux territoriaux des NTIC*, Presses Universitaires Fédérales Suisse Romande, Lausanne, 2002.

**Article publié dans la revue *Question de Communication***

Bertacchini Yann., « Du gisement des compétences locales et de leur transfert : quelles modalités ? », Actes du Colloque sur l'Engagement, Metz 2002, numéro spécial, Revue *Question de communication*, 2007.

***DU GISEMENT DES COMPETENCES LOCALES & DE LEUR***

***TRANSFERT:***

***QUELLES MODALITES?***

---

Yann Bertacchini

[bertacchini@univtln.fr](mailto:bertacchini@univtln.fr)

Laboratoire LePont

<http://lepont.univ-tln.fr>

Université du Sud *Toulon-Var*- BP 132 - F-83957 La Garde Cedex

Département SeReCom-200 Av. Victor Sergent-F 83700 Saint-Raphaël

Tél.: 33.(0)4.94.19.66.02/03 Fax :33(0)4.94.19.66.09

**Résumé**

Pour prétendre à la dynamisation spatiale de leur contenu, les collectivités locales détectent puis combinent les compétences disponibles, localisées et/ou mobiles. Ce travail d'expression et d'inventaire est opéré à partir du local en vue de structurer leur capital de ressources et d'intelligences dans l'optique de faire aboutir une politique de développement (Bertacchini,

2001). La connexion de ce capital latent ou révélé ne s'obtient pas dans tous les cas. Ce tissu relationnel, physique ou virtuel, permet la mobilisation des compétences locales autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires à réunir, à faciliter leur acquisition par un mode d'apprentissage approprié. Si nous pensons que c'est la territorialité, véritable phénomène informationnel, qui permet de transformer l'espace en territoire ce dernier, ne peut être construit qu'à l'aide du transfert des compétences locales identifiées. Or, la constitution des gisements de compétences et leur transférabilité repose sur l'engagement croisé des acteurs locaux.

**Mots-clef** : Local; Compétences ; Réseautique ; Transfert ; Veille.

**Summary**:

Whatever the field, major change implies as much as deep transformation of thinking i.e to put in network new skills in particular, those made available by the availability of new technologies. In this context, only one individual cannot join together all necessary skills. It becomes clear that the goal of space valorization cannot be considered without relational investment between the partners and their accumulated background. The local empowerment concerns a collective phenomenon of acquisition and development of skills rests on an learning way appropriate to the potential of the territory to form or promote. The local mediation sets for objective the creation of relations between pre-existent skills and their transfer

between the actors, individuals or groups, private or public. But the capacity of the territory to solve these problems will depend closely on the richness of the network and co-operations which it shelters or it will suggest.

**Key-Words** : Celling act, Information, Local, Networking, Skill.

Introduction :

De très nombreux rapports nous éclairent sur les enjeux de l'introduction des technologies de l'information dans les cursus citoyens [C.G.P,1994,1999], [Lefèvre et Tremblay,1998] notamment en ce qui concerne l'éducation à l'emploi et à la citoyenneté. Ces rapports soulignent que l'avènement de la société de l'information permet la prise en compte des besoins des personnes en remettant l'élève au centre du système éducatif, le citoyen au cœur de la démocratie et le client à la base du marché.

En même temps cette société universalise l'accès au savoir et aux richesses culturelles de l'humanité, resserre le lien social et donne leur chance aux petites sociétés innovantes [Etchegoyen, 1999]

Selon Franck Sérusclat (1999) " les différentes pratiques tendent à se rejoindre et contribuent à l'élaboration, même dispersée, d'une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité qu'il faut autoriser.". Les observations formulées par le rapport Sérusclat mentionnent également le fait que "les liaisons non linéaires entre éléments d'information rendent possible l'examen d'une question selon de multiples perspectives.". Par non linéaires, l'auteur entend des informations relatives à un même sujet ou un sujet proche et issues de sources multiples et sans liens apparents. Conjointement à ces observations, l'environnement du territoire et ses composants technologiques, financier, juridique, humain ont muté vers

davantage de complexité. Mais, la complexification [Wagensberg,1999] et son corollaire, l'incertitude [Filbet et Tazi,1999] font peur. Les savoirs requis de la part des acteurs en charge de définir, d'appliquer et de suivre les réalisations d'une politique locale ont également évolué.

Sur la base de ces observations, comment orchestrer ces mouvements pour bâtir une intelligence, que nous nommons territoriale en référence à un mouvement de développement du local, à partir des ressources localisées en mobilité ou latentes ? Nous présenterons dans notre communication et ce, à partir de notre expérience les hypothèses préalables à l'engagement ou *Comment mobiliser des ressources locales* après détecté leurs gisements?

#### 1.Un préalable à la mise en commun d'expériences.

Pour prétendre à la dynamisation spatiale de leur contenu, les collectivités locales détectent puis combinent les compétences disponibles, localisées et/ou mobiles. Ce travail d'inventaire est opéré en vue de structurer leur capital de ressources et d'intelligences dans l'optique de faire aboutir une politique de développement. [Bertacchini, 2001] La connexion de ce capital latent ou révélé ne s'obtient pas dans tous les cas. Nous allons considérer le préalable à une tentative de développement territorial.

Nous formulerons l'hypothèse suivante : «l'existence ou l'inexistence d'un réseau de relations entre acteurs locaux peut s'avérer être une barrière ou un

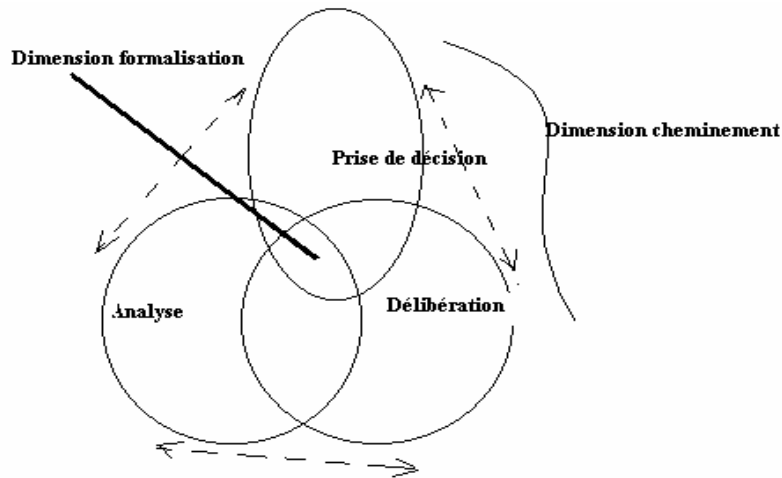
catalyseur dans la construction ou la reconstruction du lien territorial» Ce tissu relationnel, physique ou virtuel, permet la mobilisation des compétences locales autour d'un objectif partagé et dans l'hypothèse de compétences complémentaires à réunir, à faciliter leur acquisition par un mode d'apprentissage approprié."Ainsi, puisqu'il y a inégalités d'accès, ces dernières engendrent des asymétries dans les mécanismes d'évaluation des auteurs de l'histoire locale [Jayet et Wins,1993,1996] Sur la base de cette hypothèse, les espaces engagés dans la voie de leur médiatisation ne possèdent pas tous la même capacité d'accès au développement. Les informations transmises, échangées par leurs membres sont entachées d'une déficience, d'une déformation de leur contenu et dans leur incapacité à former le réseau relationnel. A priori, l'histoire de ces acteurs locaux ne leur permet pas ou leur interdit d'investir dans leur futur. A posteriori, la déficience du contenu de l'information échangée ne favorise pas leur adhésion au réseau. Dès lors, les relations affichées mais non partagées autour de cet objectif ne peuvent se reproduire durablement et compromettent la valorisation territoriale. La construction du lien social échoue et la transmission d'un patrimoine collectif ne s'opère pas. La tentative de médiation [Bertacchini et Dumas,1999] que nous proposons peut s'avérer être une réponse. Dans les faits, toutefois, nous en relevons rarement la pratique effective. Peut-être parce qu'encore une fois l'histoire locale, mémoire des usages territoriaux, ne le permet pas ou bien parce que

cette mission n'est pas perçue comme relevant de l'emploi et du ressort des TIC. Ce qui a pour conséquence d'amputer le contenu et le crédit des informations échangées par les acteurs locaux.

## 2. Réseautique et processus de cognition collective.

A la décharge des acteurs locaux, ceux-ci doivent affronter un environnement complexe, en transformation incessante et les réponses qui leur sont proposées prennent souvent une tournure entièrement technologique (figure 1).

Mais si, dans les solutions préconisées, il y a une matérialité certaine, le processus relève à notre sens d'un apprentissage cognitif. Et de la mise en œuvre de cet apprentissage va dépendre une meilleure articulation des compétences individuelles [Rivelli,1998] et collectives, publiques et privées.



**Figure 1: Modèle cognitif de négociation-décision**

Ce processus s'impose et la médiation locale qui en résulte s'apparente donc à un processus de cognition collective. L'attention de l'acteur public ou privé engagé dans cette démarche s'est déplacée de la reproduction de modèles à l'apprentissage en marchant. L'apprentissage de cet acteur a lieu lorsqu'une nouvelle situation se présente à lui. Une telle proposition contient une part élevée de risques : l'acceptation de l'idée d'être confronté en permanence à des problèmes nouveaux, de nature, de contenu différent et reconnaître le statut formateur de l'erreur. Ce changement profond implique autant une profonde transformation des mentalités qu'une aptitude humaine à mettre en réseau des compétences nouvelles notamment celles rendues accessibles par la disponibilité des technologies de l'information et de la communication. Dans ce contexte, un seul individu ne peut à lui seul réunir toutes les compétences requises au même titre que les TIC et/ou Internet ne

sont *divins* [Six,1999] Il devient clair que le but de valorisation spatiale ne peut être envisagé que s'il y a investissement relationnel entre les partenaires, après une phase de recensement des compétences locales et la gestion de l'expérience accumulée. Les solutions à envisager ne relèvent pas tant de l'immédiateté ou du binaire mais bien plus d'une philosophie pratique et d'un esprit de médiation à partager par les membres concernés ou censés l'être [Reich,1991]

Dans cette optique, l'enrichissement du local relève d'un phénomène collectif d'acquisition et l'élaboration des compétences repose sur un mode d'apprentissage approprié au potentiel du territoire à former ou à promouvoir. C'est ce que nous entendons par "médiation locale".

### 3.La médiation locale fondée sur une pratique partagée.

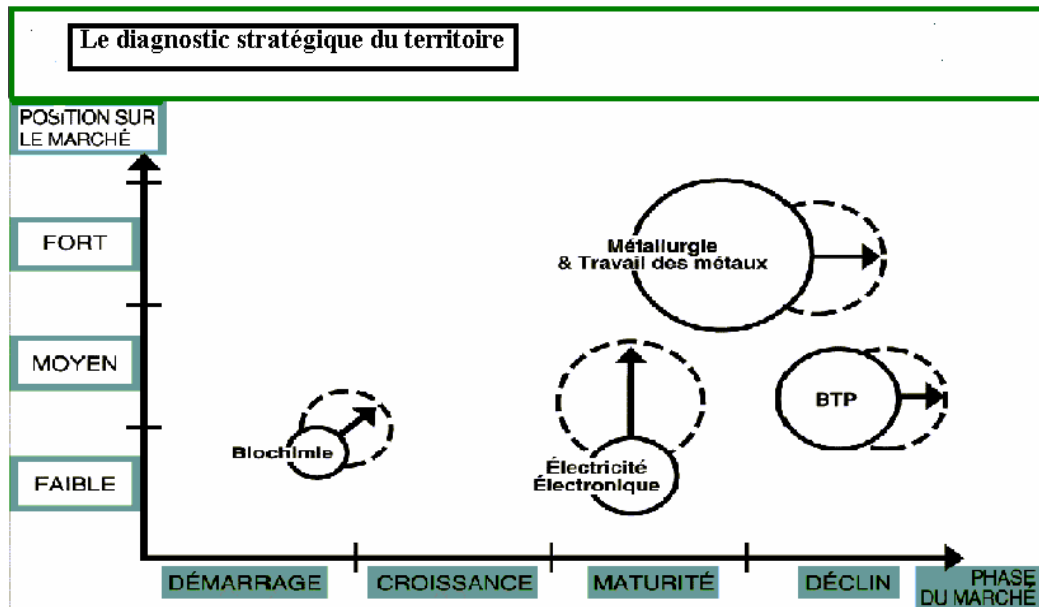
La médiation locale se fixe pour objectif la création de relations entre des compétences préexistantes et le transfert de ces compétences entre les acteurs, individus ou groupes, privés ou publics. Mais la capacité du territoire à résoudre ces problèmes va dépendre étroitement de la richesse du réseau des coopérations qu'il abrite ou qu'il va susciter. Même si une bonne partie des relations efficaces au sein du territoire est de nature informelle, il est souhaitable et profitable d'organiser une meilleure confrontation, une articulation améliorée des acteurs locaux habitués à mobiliser de façon indépendante leurs compétences. Ce résultat va dépendre en majeure partie

du mode d'acquisition des compétences requises et de la procédure qui vont accompagner la politique de médiation locale. Le choix de tel ou tel mode d'acquisition des compétences ne doit être retenu qu'après avoir conduit un audit du territoire à dynamiser ou à réinvestir.

Ce diagnostic va porter sur l'existence d'interrelations entre les catégories d'acteurs: la proximité des acteurs, l'adjacence de leurs compétences mobilisables et leur transférabilité dans une politique de développement. Nous présenterons successivement et succinctement les principaux modes d'acquisition des compétences que nous estimons utiles à la mise en œuvre d'une telle action. Puis ultérieurement dans ces travaux nous présenterons une analyse de l'état des liens des acteurs locaux à l'aide d'une analyse réseau.

Cette démarche peut être interprétée comme une première phase dans l'appréciation du capital d'intelligence territoriale [Raison,1998] que possède ou pas un espace qui se lance dans la valorisation de son patrimoine (figure 2). Cette démarche d'audit relationnel menée à l'aide d'une analyse réseau complète utilement le diagnostic stratégique du territoire que nous n'aborderons pas dans nos travaux. En effet, notre approche est spécifique et repose sur l'élément fondamental du système territorial : l'acteur. L'acteur territorial est considéré en sa *qualité d'énergie* individuelle et collective sa capacité de définition de projets, la mise en cohérence de l'ensemble des projets territoriaux puis enfin, la capacité d'ouverture du système territorial

vers l'élaboration de son projet de développement. Cette phase est le préliminaire d'un système d'information et de veille territoriales (S.I.V.T) en amont de la concertation territoriale.



**Figure 2:** Le 1<sup>er</sup> plan ontologique :le diagnostic du portefeuille d'activités

[ANTIDE,1998]

Pour l'organisation locale, il existe plusieurs modes d'acquisition des compétences requises : innées, importées ou développées au sein du "liquide amniotique"<sup>31</sup> [Bertacchini,1999] ou terreau local dans le cours du processus. L'identité de la structure locale, dépendante de sa mémoire organisationnelle, favorise la présence de ressources innées qui désignent

<sup>31</sup> Métaphore transposée d'un article de Dou. H., Dou. J.M., 1999., "Innovation management technology: experimental approach for small firms in a deprived environment.", *International Journal of Information Management*, Volume 19, Number 5, October 1999.

les savoirs détenus principalement techniques, scientifiques, et administratifs. Les savoir-faire et procédures que la structure locale s'impose de posséder à terme désignent la mémoire procédurale [Girod,1995] Les savoirs que faire qui permettent à l'organisation locale de se comporter comme il convient au bon moment relèvent de la compétence d'opportunisme tant stratégique que tactique. Certes, il s'agit de saisir le ou les résultats de ce comportement opportuniste et de les intégrer dans le projet territorial sans formalisme préparé. Mais pour mieux organiser le transfert des compétences lorsque les gisements de compétences ont été identifiés et que la volonté de s'engager dans ce processus se soit manifestée.

#### 4. La notion de gisement de transférabilité.

L'apprentissage au niveau local peut également se construire par le transfert d'une structure locale à une autre et par le transfert de compétences entre les acteurs locaux : entre membres du secteur éducatif, de l'entreprise, des institutions. Les gains à attendre d'une telle démarche sont à l'aune de la difficulté et de la lenteur de ce mode d'apprentissage. Du risque de rejet encouru lorsque la structure locale elle-même n'autorise pas l'accès de son réseau relationnel aux vecteurs supports des compétences attendues. S'il y a un mode d'apprentissage à privilégier c'est sans nul doute celui qui est développé dans l'activité engagée pour médiatiser l'espace concerné. Cet apprentissage peut résulter de l'accumulation d'expériences ou

d'expérimentations et jouer des deux registres à la fois. La définition des modalités d'application liées à la mise en place d'un système de veille interne peut contribuer à l'émergence d'un projet fédérateur, réducteur des incompatibilités relationnelles et à promouvoir la transférabilité [Datar,1998] des compétences locales d'une catégorie d'acteurs à l'autre.

Toutefois, quel que soit le mode d'apprentissage retenu, il suppose une attitude propice à la médiation: c'est une des conditions premières de la création d'une cellule de veille territoriale, d'un espace de médiation démocratique, d'un réseau par lequel faire échanger entre des mondes institutionnels et pédagogiques. Cette prédisposition n'est pas aussi fréquente que le laissent penser les nombreuses déclarations d'intention d'agir dans cette direction. Mais, si la situation que nous évoquions à savoir, la fragmentation du territoire et le nomadisme du citoyen politique local n'est pas perçue comme une occasion d'apprendre et de capitaliser de l'expérience alors, la qualité de cette situation empêche toute possibilité d'apprentissage et nuit probablement aux coopérations locales.

Lors de la définition des modalités de mise en œuvre de la politique de médiation et valorisation spatiale de nouveaux savoirs vont se développer. Ces pratiques et savoirs nouveaux relatifs à ce nouveau mode de fonctionnement entre les acteurs locaux viennent tour à tour enrichir la tentative de réunion du local. Et même si les observations et précautions précédentes corroborent l'argument de K. R Popper (1984) suivant lequel il

existe une impossibilité logique à prévoir le résultat d'un apprentissage ayant pour effet de faire émerger des capacités et des connaissances réellement nouvelles, les acteurs locaux ne peuvent accepter que l'existant disparaisse englouti par l'immédiat, l'impondérable et l'incertain.

Conclusion : Information et veille territoriale.

L'information territoriale ne prend sens et utilité que dans le contexte d'une communication entre compétences locales. Que cette communication ne peut se faire que dans un contexte cognitif, car l'information elle-même, composante de la communication, est fonction des structures cognitives, de leur mode de fonctionnement et de leurs niveaux d'abstraction. Enfin, la communication dépend aussi de notre rapport avec le temps et de notre capacité à nous aligner sur le temps exogène, -le temps des autres-, et de nos interactions avec l'environnement. On peut donc écrire que la communication s'inscrit dans une dimension d'espace-temps où l'information prend son sens dans un contexte d'interaction. Cette constatation montre tout l'intérêt d'identifier les modèles cognitifs des acteurs territoriaux pour pouvoir traiter de la communication dans le contexte de la concertation et susciter les interactions territoriales à la base du concept d'intelligence territoriale.

Le territoire devient un lieu de ressources où les acteurs interviennent dans un jeu de pouvoirs construit autour des enjeux d'appropriation Sfez (1991),

de légitimité, d'identité et qui, inévitablement, nécessite la résolution de conflits émergents dans le contexte de la concertation territoriale. Nous pensons que la définition d'un système de veille territoriale et la pratique de celui-ci par les acteurs territoriaux pouvaient favoriser la concertation territoriale. Pour arriver à une résolution possible de ces conflits, la solution envisagée doit prendre en compte la problématique de la mise en réseau du couple "individu - collectivité", car c'est dans la résolution de cette problématique que résident les bases de la régulation sociale des interactions sur le territoire.

Nous pouvons tirer trois constats:

- La concertation territoriale s'appuie sur le principe d'un «modelage mutuel d'un monde commun» par l'acte de communiquer, véritable «réseau de gestes conventionnels», Tetu, (1995) dans un jeu de recherche de communauté d'intérêt et d'affirmation d'identité.
- L'objet territorial, qu'il soit physique, abstrait ou symbolique, joue un rôle central et permet de matérialiser le lien social et ses enjeux éventuels entre les acteurs sur le territoire.
- La définition d'un système de veille territoriale peut aider les acteurs locaux à la compréhension réciproque par l'apprentissage via l'instauration d'un réseau physique et/ou virtuel de compétences locales.

Nous définirons un système de veille territoriale en citant Lévy (1997, p 69)

"Le traitement coopératif et parallèle des difficultés réclame la conception d'outils de filtrage intelligent des données, de navigation dans l'information, de simulation de systèmes complexes, de communication transversale et de repérage mutuel des personnes et des groupes en fonction de leurs activités et de leur savoir."

Nous représenterons schématiquement (figure 3) la conception du Système d'Information et de veille Territoriales :

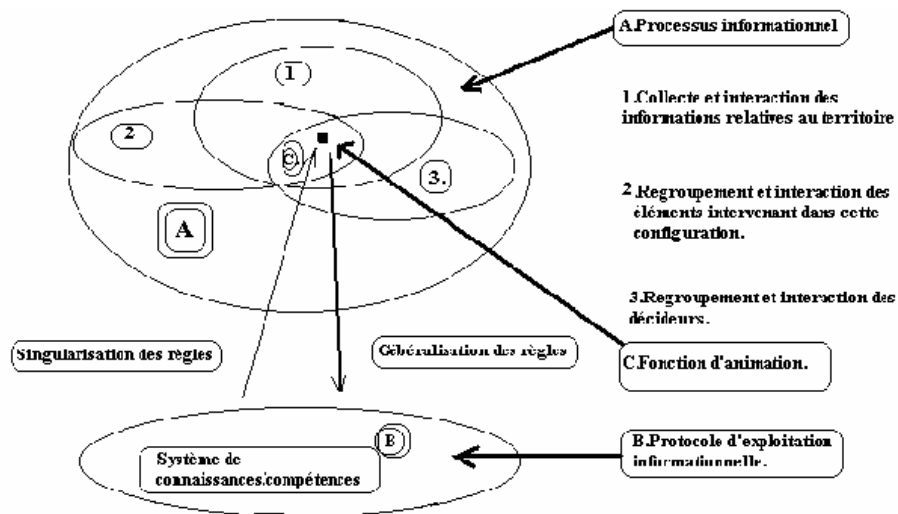


Figure 3: Architecture du Système d'Information et de veille territoriales  
 [Bertacchini,2000]

Dans cette approche, nous avons privilégié la mise en valeur des éléments territoriaux. Les objets territoriaux sont d'abord des constructions humaines

que ce soit dans leur représentation, physique ou virtuelle ou dans leur réalisation effective. Ils sont donc toujours, pour nous, associés à un sens, une logique, une histoire [Bertacchini,1998] Mais ils sont aussi objets de ressource pour les acteurs. Pour rendre compte du phénomène d'appropriation-construction-territoriale, nous avons choisi de nous référer à un *méta-modèle*. En effet, le territoire est avant tout un système-espace de ressources pour les acteurs, donc est sujet à appropriation. La concertation suscitée et apprise par une politique de développement adaptée au contexte local peut favoriser cette appropriation. La multiplicité des éléments d'information et l'objectif du transfert des connaissances entre les acteurs locaux, nous conduisent à imaginer un système de veille territoriale. La définition et la conception d'un système de veille territoriale peuvent aider au rapprochement des catégories d'acteurs locaux et mobiliser autour d'un tel projet en multipliant les occasions d'échanges et d'interactions.

A notre sens l'élaboration de ce système d'information et de veille territoriales ou d'un réseau de cette nature peut favoriser la rencontre, la coordination et le transfert des compétences disponibles localement. Parce que sans ce transfert, le potentiel du territoire c'est-à-dire son passé et sa mémoire disparaîtront au rythme de fragmentation de ses parcelles et de la vitesse de nomadisation de ses citoyens. Tout en renforçant les exclusions que nous avons précédemment nommées : culturelles, économiques et technologiques. Nous pourrions par ailleurs constater que ce choix de

présentation permet de mieux définir la notion de territorialité, ses dimensions et les pratiques sociales qui lui sont associées. Car, si nous pensons que c'est la territorialité, véritable phénomène informationnel, qui permet de transformer l'espace en territoire ce dernier, ne peut être construit qu'à l'aide du transfert des compétences locales identifiées. Or, la constitution des gisements de compétences et leur transférabilité repose sur l'engagement croisé des acteurs locaux.

### **Eléments bibliographiques**

Bertacchini Y., 1999, «Closing the gap between the proximity of the local steps and their adjacent skill: towards the knowledge of endorsement will.», International Journal of Sciences for Decision Making n°3., Marseille, C.R.R.M.

Bertacchini et al., 2000, «How to federate some local resources by developing new links ?», ISA Research Committee 23, in [<http://www.hird.org> Triple Helix International Conference], Rio de Janeiro, Brazil, 26-29 April.

Bertacchini Y., Dou H., 2001, «The Territorial competitive intelligence: a network concept», Actes du Colloque VSST '2001 p 101, Barcelone 15-19 octobre 2001.

Etchegoyen A, 1999, Les défis de l'éducation, 170 pages, Questions de Société, France Loisirs.

Filbet M et Tazi, 1999, «Le système d'information en "réseau": une approche par l'organisation et par les nouvelles technologies de l'information.», Congrès de Génie Industriel, Montréal.

Girod M., 1995, Mémoire et Organisation, Thèse de doctorat en Sciences de gestion de l'Université de Paris IX-Dauphine, 1995.

Jayet H et al., 1996, «Structures économiques et barrières à l'entrée», Rapport au Commissariat Général au Plan, CESURE, 128 p, Lille I, 1996.

Lévy P., 1997, *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, p 69, La découverte/Poche, Essais,1997.

Popper K.H., 1984, *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot,1984.

Raison,1998, «Intelligence territoriale : Le cas du Poitou-Charentes.», NET 98 : le salon de l'Internet et de l'Intranet : Paris, 9-11 juin.

Rivelli,1998, *Intelligence stratégique sur Internet*, Paris, Dunod, 1998.

Six,1999, «L'enjeu de la médiation.», Le Monde, 24 décembre.

Sfez L.et al, 1991, «Territoire et communication.», *Quaderni*, n°13, Paris,

CREDAF

Tetu J.F., 1995,« L'espace public et ses médiations.», *Hermes*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS.

Wagensberg,1999, «Complexité contre incertitude.», *La Recherche*, n°326 p 111.

---

---